

L'accès à l'emploi, un enjeu individuel et collectif est un projet européen conduit depuis 2008 par l'Amicale du Nid, la ville et l'université de Wroclaw en Pologne. Pour clore ce projet un séminaire a été organisé par l'Amicale du Nid les 15 et 16 novembre 2010 à Paris. Au cours de ces journées les acteurs du projet nous ont fait part de leurs travaux, de leurs résultats, de leurs difficultés... Des experts et des acteurs de terrain nous ont exposé leurs savoirs et de leurs expériences.

LE PHENOMENE PROSTITUTIONNEL... L'EMPLOYABILITE... VERS LA VIE ACTIVE



Introduction de Henri Broche président de l'Amicale du Nid

Monsieur le Directeur des Affaires Sociales de la ville de Wroclaw, Mesdames, Messieurs nos partenaires et amis polonais et français, au nom de l'Amicale du Nid soyez les bienvenus dans ce séminaire européen organisé par notre association en partenariat avec la ville et l'université de Wroclaw en Pologne.

Nous arrivons au terme du projet soutenu depuis trois ans par le FSE et conduit par l'AdN avec la ville et l'école de psychologie sociale de Wroclaw en Pologne intitulé : «l'accès à l'emploi, un enjeu individuel et collectif». Permettez-moi de regretter l'absence pour maladie de Jacek Kurzepa, chef du projet polonais, qui l'a accompagné durant ces trois années et enrichi de ses travaux de recherche et de ceux de son équipe. Concernant le choix du thème : on constate que les jeunes adultes, souvent rencontrés sur des lieux de prostitution, viennent à l'AdN trouver des réponses et des moyens afin d'élaborer un projet global d'insertion. Beaucoup ont connu des parcours de vie plus ou moins traumatisants dans leur enfance, souvent en lien avec la précarité économique et sociale. Le but du projet est de permettre l'accès vers l'emploi des jeunes adultes concernés par la prostitution. Il est important, après un passage à l'acte, d'initier un travail renforcé afin de proposer des alternatives, les aider à donner du sens à leur existence. Il s'agit aussi de développer la prévention, soutenir les jeunes impliqués dans des problématiques pré-prostitutionnelles, les insérer dans une dynamique socio-économique, prévenir les dangers de certaines situations. Il s'agit aussi de diffuser le résultat des pratiques innovantes mises en place dans ce projet afin que d'autres puissent s'approprier les acquis et les transférer à d'autres applications et appréhender les difficultés afin de les éviter dans l'élaboration de projets similaires. Permettez-moi maintenant de vous présenter brièvement l'Amicale du Nid. L'AdN a été créée en 1946. C'est une association d'implantation nationale, laïque et apolitique. Sa mission principale est l'accueil, l'aide et l'accompagnement de personnes en situation actuelle ou passée de prostitution ou en danger de prostitution. Les professionnels, travailleurs sociaux, infirmières, psychologues, psychiatres à qui ces missions sont confiées, s'appuient sur un projet associatif qui vise à promouvoir un accompagnement des personnes, respectueux de leur choix, qui s'effectue lors de rencontres sur les lieux de prostitution mais aussi dans les services et grâce à la mise en place d'actions diverses favorisant l'accès à l'insertion citoyenne, sociale et professionnelle en partenariat avec des organismes publics et privés qui concourent à la réalisation de ces objectifs. Enfin elle mène une réflexion sur le phénomène prostitutionnel.

Ceci s'articule autour de 4 axes pédagogiques forts

1. prendre en compte la globalité de la situation des personnes accueillies dans les réponses qui leur sont proposées
2. soutenir les projets et actions de ces personnes pour aller vers l'insertion
3. favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités individuelles et collectives
4. avoir le souci de favoriser autant que possible les liens affectifs, familiaux, parentaux et des personnes.

Parallèlement l'AdN développe, dans plusieurs territoires, des actions de formation des acteurs sociaux et de prévention auprès des jeunes. Un pôle formation répond aux demandes croissantes adressées par les organismes et structures accueillant des publics pour lesquels se posent des questions de conduites prostitutionnelles. A cet effet il développe des outils spécifiques à destination d'équipes d'éducateurs et des publics concernés. Pour terminer voici quelques données quantifiées sur les activités auprès du public. Au total pour 2009, près de 2500 personnes ont été rencontrées dans la rue ou sur les routes, 2600 accueillies dans les services et 2500 ont bénéficié d'un accompagnement social. Nous rencontrons plus d'étrangers à l'extérieur que dans les services. Parmi les personnes prostituées la part des hommes et des transsexuels grandit, en particulier à Paris. Sur 106 jeunes de 18 à 25 ans accompagnés à Paris, entre janvier et septembre 2010, il y a 63 % de femmes et 49% de français. Au total 1550 personnes sont soit en prévention, soit en formation.

Je vous remercie de votre attention.

1



Introduction de Dominik Golema directeur des Affaires Sociales de la ville de Wrocław

Pour expliquer en quelques mots le phénomène de lutte contre la prostitution à Wrocław, il faut faire quelques pas en arrière dans l'histoire. Au milieu du 19^{ème} la ville de Wrocław s'appelle Breslau. A cette époque c'est une grande ville dynamique allemande qui commence à attirer les habitants des campagnes environnantes.

Tout le monde ne trouve pas d'emploi mais le besoin de gagner de l'argent existe chez tout le monde et, en grand nombre, les gens commencent à vendre leur corps. Les autorités municipales s'adressent à un prêtre, Johannes Schneider, qui fonde une association, pas une association comme l'Amicale du Nid, mais une association qui commence à travailler avec les jeunes filles, à organiser un travail normal à les protéger contre le déclin et les pièges de la prostitution.

2006, en Basse Silésie, était l'année de l'action contre la prostitution chez les jeunes. Les autorités municipales ont voté une déclaration contre la prostitution. C'est une déclaration forte des autorités municipales car elle reconnaît la prostitution comme quelque chose qui blesse profondément la société, les enfants et les jeunes. Donc 2006, c'est l'année de la mise en place d'ateliers avec les habitants, les parents, la police municipale, les prêtres, dans le but de construire « une digue » un « brise lames » social. A 500 km de la mer, on peut toujours essayer de construire une digue sociale pour protéger les jeunes contre les drogues et la prostitution, des refuges pour les jeunes filles qui veulent se sortir de la prostitution, grâce à des outils modernes comme le « chat », des actions sur le net et grâce à la réalisation d'études scientifiques à une grande échelle dans la région. En cours de chemin, nous avons rencontré l'AdN à l'occasion de la réalisation de l'un des projets et c'est un appui que l'on apprécie énormément. Grâce à ce partenariat nous pouvons échanger beaucoup de points de vue sur les actions en France et en Pologne. On peut mener à bien un projet en puisant dans vos expériences très riches, aussi nous vous sommes très reconnaissants. 2012 sera une année particulière en Pologne, nous allons accueillir la coupe d'Europe de foot. C'est important pour la lutte contre la prostitution. En 2006, c'était la coupe du monde en Allemagne et la presse polonaise écrivait beaucoup à ce moment-là, non seulement pour parler de foot mais pour dire que de 30.000 à 50.000 jeunes filles polonaises allaient se rendre en Allemagne pour vendre leur corps. Le sport, ce n'est pas seulement le catalyseur pour la construction d'autoroutes et des stades, mais c'est aussi une circonstance favorisant une menace sociale. On doit payer un coût social très fort. On veut l'éviter en construisant notre digue, en mobilisant les structures sociales. Aujourd'hui nous avons plus d'expérience grâce à notre collaboration avec l'AdN, mais en même temps nous restons modestes et humbles car nous ne pouvons pas déraciner ce phénomène. Parfois beaucoup d'efforts ont permis de sauver 1 ou 2 personnes en impliquant une centaine de gens mais ça vaut toujours le coup. Nous avons parcouru beaucoup de kilomètres pour aider les personnes qui attendent. Je donne maintenant la parole à celles et ceux qui ont travaillé sur ces projets pour nous faire part de leurs expériences.

Merci beaucoup.

Table ronde Prostitution et société



Diffusion d'une vidéo micro trottoir sur ce que pensent de la prostitution des personnes travaillant dans le milieu social mais sans lien direct avec la prostitution.

2

Intervention de **Geneviève Duché**, vice-présidente de l'AdN

Le rapport social de sexe comme principal fondement de la prostitution

Cette communication se situe dans le prolongement de la conférence de Wrocław de 2009, suite à mes conclusions et perspectives qui comprenaient une analyse du système prostitutionnel.



La prostitution est effectivement un système à plusieurs acteurs, un système ancien dont les configurations et les dynamiques varient en fonction d'un contexte économique (précarité, chômage, place de l'argent dans les relations sociales et dans la libido individuelle, place du marché dans la régulation économique et sociale), d'un contexte politique (politiques publiques face à ce phénomène, politiques qui contribuent aussi à le faire évoluer, formation, prévention, aide aux personnes prostituées, leur statut, la répression), d'un contexte idéologique au centre duquel je placerai les rapports sociaux de sexe et la domination masculine qui caractérisent l'organisation humaine depuis très longtemps.

Ce contexte autorise des hommes à acheter l'usage du corps d'une personne pour leur jouissance personnelle dans une société (autrefois comme aujourd'hui) où les femmes sont plus nombreuses à être pauvres, au chômage, en charge seule d'enfants, moins qualifiées et moins payées au travail, plus souvent à temps partiel etc...

Je m'étonne souvent que cette domination masculine soit si peu convoquée dans les analyses de la prostitution ou les opinions sur elle :

- Un mal nécessaire pour certains, nécessaire à qui ?
- Un usage si ancien qu'il est naturel. Pourquoi cet usage si ancien ?
- Une liberté comme une autre qu'il faut garantir. Quel consentement et quelle égalité réelle entre les femmes et les hommes sont à la base de cette « liberté » ?
- Une pratique sexuelle comme une autre . Rien n'empêche

alors d'essayer de comprendre pourquoi cette pratique annule l'autre dans sa jouissance même.

- Une violence qui utilise la personne comme un objet. Alors quelle est l'origine de la violence et qui la commet ?

C'est pourquoi aujourd'hui, ne pouvant reprendre toutes les composantes du système prostitutionnel, je mettrai l'accent sur ces questions en mettant au fondement de la prostitution les rapports sociaux de sexe. Ce faisant mon intervention pourra être prise comme introduction aux communications de nos invités. La nature des rapports sociaux de sexe va mettre en avant le rôle du client de la prostitution, celui par qui la demande existe et pour qui la prostitution existe. Et du client nous n'en parlons pas beaucoup en tout cas à l'Amicale du Nid. Par ailleurs Les rapports sociaux de sexe et leur évolution vont imprégner les politiques publiques et en même temps la formulation publique des origines de la prostitution devrait éclairer les décisions et l'action la concernant.

La définition des rapports sociaux de sexe

Rapports sociaux ou rapport social de sexe est une terminologie spécifiquement française. Avec Danièle Kergoat¹ je dirai que les questions de la régulation et de l'intégration sociale ainsi que celles de l'individu et du lien social dominant actuellement la pensée sociologique et j'ajouterai la formation des travailleurs sociaux. Or les rapports entre les femmes et les hommes n'entrent pas ou très à la marge, dans ces

¹ Rapports sociaux et division du travail entre les sexes, in ouvrage collectif, Femmes, genre et société, l'Etat des savoirs, La Découverte, 2005

champs épistémologiques. Certes les hommes et les femmes se côtoient continuellement, vivent ensemble et produisent du vivre ensemble mais la théorie du lien social est loin de pouvoir rendre compte à elle seule du réel observable : les inégalités de tous ordres perdurent, les violences physiques et symboliques sont quotidiennes, le groupe des hommes a le pouvoir et décide au nom de l'universel, exploite le travail professionnel des femmes et lui extorque du surtravail, le travail domestique. Nombre de femmes sur ce point du travail domestique par exemple cèdent « par amour » du conjoint, des enfants ou par lassitude, ou par sens du devoir, mais cela ne change rien à la réalité des faits.

C'est le rapport social qui permet de dépasser le relationnel pour comprendre ce qui bloque encore dans nos sociétés. Le rapport social peut être assimilé à une tension qui traverse la société (toujours **Danièle Kergoat** qui m'aide à tenter de vous donner une définition). Cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels pour produire la société, pour la reproduire ou pour inventer de nouvelles façons de penser et d'agir, les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui constituent les groupes sociaux. Les groupes sociaux ne sont pas donnés au départ. Si des êtres humains mâles et femelles existent bien au départ, le genre auquel ils appartiennent socialement est le fruit d'un processus historique et culturel. Les groupes sociaux de sexe sont créés par et se créent dans le rapport social.

La notion de rapport social renvoie donc simultanément à un principe d'engendrement. Les rapports sociaux produisent et reproduisent les pratiques sociales lesquelles à leur tour agissent sur les tensions que sont les rapports sociaux et à un principe heuristique : (qui sert à la découverte des faits) les rapports sociaux servent à comprendre les pratiques observées. Les groupes sexués ne sont pas le produit de destins biologiques mais sont d'abord des construits sociaux. Ces groupes se construisent par tension, opposition, antagonisme, autour d'un enjeu. Les rapports sociaux de sexe ont une base matérielle et idéale (de l'idée, du concept) à la fois. C'est le naturalisme qui est l'idéologie de légitimation de l'inégalité entre les femmes et les hommes et du pouvoir du groupe des hommes sur les femmes, parce que ces rapports sociaux reposent avant tout sur un rapport hiérarchique entre les sexes. Mais pour voir ce qui est à l'œuvre, là, il faut comprendre les enjeux et les observer parce que le rapport social lui-même est difficile à voir, seuls les enjeux peuvent être observés et mesurés.

Il y en a trois principaux :

- **Le contrôle du corps des femmes** (sexualité, procréation)
- **Le travail** (la division du travail entre les sexes)
- **Le pouvoir dans la cité** qui pourrait être considéré aussi comme un produit des deux autres mais que je préfère l'identifier à part.

Pour nous c'est le contrôle de la sexualité et du corps des femmes qui nous concerne particulièrement. J'y reviendrai. Dans le rapport social de sexe il y a deux principes organisateurs

Le principe de séparation : Il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes, il y a une façon de se comporter pour les femmes et une autre pour les hommes dans le domaine de la vie privée (sexualité notamment) et de la vie publique (occupation de l'espace, tenue etc...)

Le principe hiérarchique : Un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme ; la vie d'un homme vaut plus que la vie d'une femme, le désir d'un homme vaut plus que le désir d'une femme, l'opinion d'un homme vaut plus que l'opinion d'une femme etc...

3

Les deux se retrouvent dans le concept de valeur différentielle des sexes de **Françoise Héritier**² qui montre en anthropologue comment se construit à partir de données biologiques (règles, enfantement, sperme...) ou physiques (corps, sexe apparent), le froid, le chaud, le sec et l'humide etc. qui vont construire une valence différentielle selon le féminin ou le masculin. Le masculin étant toujours valorisé, le féminin inférieur, construit comme mauvais ou dangereux tant que la femme n'est pas ménopausée. Après dans certaines conditions elle peut rejoindre le camp des hommes (c'est encore très vrai dans nos sociétés) ; l'enjeu principal dans ses analyses étant la procréation et l'inquiétude et/ou la menace ressentie par les hommes devant la possibilité pour les femmes d'engendrer, de créer le-la même « femme » et le différent « homme ».

Pourquoi les rapports sociaux de sexe sont si peu mis en lumière, souvent niés ?

Je retiendrai ici deux grandes raisons.

• **Première raison**, il faut comprendre que relation sociale n'est pas le synonyme de rapport social. Les relations sociales se construisent entre des individus concrets et non des groupes sociaux. Le rapport social, lui, est antérieur à la rencontre et postérieur à elle. Les pratiques sociales peuvent le faire bouger. La perception du rapport social est souvent brouillée par le quotidien des relations sociales. Prenons l'exemple du travail domestique, il est objet de tension dans une vie de couple et son externalisation a une fonction d'apaisement. Mais externalisation sur qui sur une autre femme donc le rapport social de sexe toujours présent et de plus souvent sur des femmes des pays pauvres, ce qui introduit le rapport de classe et le racisme.

Hommes et femmes n'ont pas forcément conscience de l'existence de ce rapport social ; ils sont éduqués dans une structuration du champ social dont ils ignorent la plupart du temps (mais de moins en moins en France et en Pologne) la structure et la dynamique. Les relations affectives, l'amour qui sont rapprochement, recherche du vivre ensemble, cachent le rapport social antagonique qui du coup est souvent nié parce qu'il est encombrant dans la relation de couple par exemple. Pourtant

² Masculin/ féminin, deux tomes, Odile Jacob, 1996 et 2002, Une pensée en mouvement, Odile Jacob, 2 009

chacun connaît sa place et son rôle. Mais comment penser et dire ? : « *je suis dominée par mon mari* » ou « *je suis brutalisée par mon mari* », ou « *encore je fais tout à la maison en plus de mon travail mais je reste* », pourquoi ? Parce qu'il a raison de me dominer, parce qu'en fait je ne vaudrais pas grand chose, difficile ! Il est plus facile de dire : parce que « *les hommes !, ils sont comme cela !* » (le pendant de « *ah les femmes !* »), « *mon mari a été éduqué comme cela, ce n'est pas sa faute* », ou encore « *parce que j'aime faire la cuisine et le ménage !* », toutes réflexions qui sont le produit des rapports sociaux de sexe et de la domination. Se joue là aussi la peur d'être seule, d'avoir trop de charges lorsqu'il y a des enfants mais reconnaissons tout de même une évolution de ces trente dernières années. Ce sont les femmes qui dans la majorité des cas demandent le divorce. Cependant ce n'est pas forcément le signe d'une égalité mais, au moins, d'une plus grande autonomie. De plus j'aime rappeler avec **Nicole Mathieu** que céder n'est pas consentir. Il est encombrant aussi ce rapport social au niveau politique, comment les hommes peuvent-ils reconnaître qu'il ont opéré une capture du pouvoir et qu'ils exercent une domination ?

• **La deuxième raison** alors arrive : il est assez rare de voir un groupe dominant remettre en question sa supériorité et son pouvoir. Et les hommes dominent la scène politique, économique et intellectuelle encore et parfois avec l'aide de femmes lorsqu'elles mêmes souhaitent entrer dans le groupe dominant dans une trajectoire individuelle et individualiste ou par ce comportement qui consiste à être l'allié du dominant pour en tirer des avantages éventuels et se protéger de l'arbitraire et la violence. La séduction entre en ligne de compte évidemment et peut être un instrument de contre-pouvoir. Il n'y a pas d'exercice du pouvoir sans contre-pouvoir. Un être humain n'accepte jamais totalement d'être infériorisé ou traité comme un objet. Il mettra en place selon ses atouts et ses capacités une stratégie de défense et/ou de réponse. Et les femmes le feront donc vis à vis des hommes. C'est pour cela que l'on entend souvent « *mais les femmes aussi ont du pouvoir et savent utiliser leurs charmes pour faire céder les hommes* ». Il s'agit de stratégies de contre-pouvoir. Mais les rapports sociaux de sexe sont tout à l'avantage des hommes même si les relations avec les femmes ne sont pas toujours faciles (ce qui les légitime d'une autre manière à aller voir les femmes prostituées où la relation d'argent économise la relation à l'autre). Ils vont donc, pas tous mais beaucoup, s'arc-bouter sur leurs avantages : champ des possibles large, droit de cuissage, commander, se faire servir, décider, diriger...

Comment alors ouvriraient-ils le débat sur les rapports sociaux de sexe, les inégalités et la domination masculine. Il a fallu que les femmes le fassent. Il faut que les femmes continuent à le faire. Quelles difficultés avons-nous eu et avons-nous encore pour faire pénétrer ces analyses et cette recherche dans l'éducation et dans les universités où les hommes sont encore hiérarchiquement dominants !

Bien sûr certains hommes se sentent enfermés dans ce qu'on attend d'eux en tant qu'homme qui doit assurer, être viril, ne

pas montrer ses affects etc... Intervient là l'assignation à des modèles féminins et masculins qui ont été analysés par les approches du genre (genre).

Le concept de genre

C'est à la fois plus abstrait et moins connoté politiquement que rapports sociaux de sexe. La distinction entre sexe biologique et genre socioculturel nous dit **Françoise Thébaud**³ est attribuée à des médecins psychologues américains des années 1950-1960 qui veulent témoigner de la diffraction constatée chez certains patients entre corps et identité.

4

C'est la sociologue féministe britannique **Ann Oakley** qui en 1972 reprend la distinction entre sex et gender et l'élargit ; le premier terme renvoie à la nature, aux différences anatomiques et biologiques entre hommes et femmes, mâles et femelles ; le second renvoie à la culture et concerne la classification sociale et culturelle entre masculin et féminin. Variable dans le temps et dans l'espace, le genre est ainsi le genre social, la différence des sexes construite socialement et culturellement.

Mais plus tard en 1985 **Joan Scott**, historienne, définit de façon plus complexe le genre comme un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes et comme une façon première de signifier des rapports de pouvoir. Elle précise cela parce qu'on reproche au concept de genre de gommer la domination, le rapport de pouvoir et de dire que finalement la femme n'existe pas plus que l'homme. Le concept de genre complète celui de rapport social en impliquant que les relations entre les femmes et les hommes ne sont pas faites que de domination. Le concept de genre implique aussi qu'il n'y a pas de sexe que féminin, il rend visible les hommes comme individus sexués, permet une histoire des masculinités comme des féminités.

La prostitution et le rapport social de sexe

Le contrôle du corps des femmes et de leur sexualité est une constante de la domination masculine. Récemment encore, le 6 novembre il a fallu manifester pour réclamer les moyens (structures médicales) de l'IVG. Dans ce contrôle et cette domination les femmes sont depuis longtemps classées et appropriées en tant qu'épouse-mère d'une part, maîtresse et prostituée que l'on paie pour le rapport sexuel. Séparation-opposition aussi entre la vierge et la putain. Ainsi les femmes sont divisées... pour mieux régner et surveiller. Le désir des femmes est un facteur de désordre il convient donc pour les hommes de le maîtriser.

Deux modes d'exercice de la domination sont ainsi à l'œuvre - La licéité de la pulsion sexuelle masculine (Françoise Héritier) et de la supériorité de l'être masculin qui intériorisées fondent l'inégalité dans tous les domaines, la division sexuelle

³ Sexe et genre, in ouvrage collectif, Femmes, genre et société, l'Etat des savoirs, La Découverte, 2005

du travail et le marché du sexe comme naturel et nécessaire.
- **La violence** qui regroupe un ensemble de moyens pour rappeler que les femmes sont à la merci des hommes : meurtre, viol (viol pour le sexe et viol pour le ventre-fabrique de petits hommes), inceste, harcèlement, prostitution et traite, coups et menaces, injures sexistes, violence des images et de la publicité sexiste etc...

La prostitution est une ultime réification des femmes au confluent du sexisme, du racisme et des discriminations économiques. Elle n'existe que comme réponse à une demande qui tient à ce caractère inquestionnable de l'irrépressibilité de la pulsion masculine et des exigences des hommes qu'il faut satisfaire à tout prix et la société ne touche pas à ça ; c'est à dire à l'essentiel.

Je reprendrai l'exemple donné par **Patric Jean**, le réalisateur du film « *La domination masculine* ». Il rapportait l'exemple donné par **Françoise Héritier** lors d'un colloque. Lorsqu'elle était sur son terrain de recherche en Afrique, elle observait les femmes travaillant dans les champs avec leur bébé dans le dos. Quand les bébés pleuraient, certaines s'arrêtaient pour donner le sein au bébé et d'autres non. Un jour elle s'est approchée des femmes et a demandé ce qui se passait. Elle s'aperçut alors que celles qui avaient répondu immédiatement étaient celles qui avaient des garçons et les mamans disaient, ils sont « chauds et secs », ils sont importants, il faut les satisfaire alors que les filles étaient vues comme « froides et humides » et inférieures, elles pouvaient et devaient attendre. Tout est dit !

La prostitution est le miroir grossissant de la domination masculine, même consentie elle reste une exploitation indigne de personnes subissant anormalement une pathologie sociale. On n'a pas son corps, on est son corps et nous connaissons les ravages de la prostitution.

Des progrès dans l'égalité aux nouvelles pratiques sexuelles (monde hétérosexuel)

Est-ce que l'égalité conquise par les femmes et leur libération sexuelle n'aurait pas dû réduire le recours à la prostitution ? Nous ne sommes plus fort heureusement dans un contexte moralisateur et puritain. Que les corps exultent ne fait de mal à personne a priori et notre société sexualise beaucoup les représentations et les relations (publicité, media, films, télévision, et mobilise de plus en plus les techniques modernes pour la conquête et la rencontre). Ce mouvement pour l'égalité qui place potentiellement les femmes en position de maîtrise de leur sexualité et d'expression de leurs désirs produit-il de nouveaux comportements sexuels ?

Depuis 1968 l'évolution est à l'autonomie de l'univers de la sexualité. **Jean-Claude Kaufmann** sociologue étudie ce qu'il se passe à partir de l'utilisation d'internet ou de la toile et analyse les nouvelles pratiques, hypermarché du sexe, nouveaux types de rencontres, sexe-jeu, sexe-loisir, la relation sexe-

amour. Celle-ci se serait inversée : de l'amour permettant, autorisant le sexe, on passe à la pratique de la rencontre sexuelle pure qui déboucherait éventuellement sur l'amour soit fortuitement soit parce que dans les rencontres sexuelles programmées comme strictement sexuelles pour être sûr qu'elles se réalisent, hommes et femmes, pas tous mais finalement encore nombreux, espèrent rencontrer quelqu'un-e pour une relation stable.

Mais au nouveau jeu de la séparation de l'amour et du sexe et de la consommation du sexe, les hommes et les femmes ne sont toujours pas égaux.

5

« *Les hommes ont le beau rôle. Sur les forums ils se font les propagandistes ardents de la philosophie du bonheur facile par les plaisirs du corps incitant les femmes à ne plus se retenir. Mais d'autres hommes, ou les mêmes à d'autres moments, tiennent un discours radicalement différent. Parce qu'ils sont entrés dans la perspective de l'engagement durable alors la femme libre dont ils rêvaient prend un visage bien différent. Elle devient repoussante, objet de stigmatisation brutale. Elle est une pute, une salope...* ».

Jean-Claude Kaufmann⁴ cite « *si tu couches le premier soir là oui tu es une salope !* ». Nous rencontrons cela ailleurs. Dans ces pratiques aussi, beaucoup de « joueurs » se concentrent uniquement sur leur plaisir personnel... Cette indifférence à l'autre se paie du prix fort, celui d'une vision noire et cynique de l'humanité, en particulier des femmes. En fait la toile permet de fabriquer de nouvelles normes qui plongent dans le réservoir des vieux stéréotypes. Alors que l'échange semble libre et égal sur la toile, on note que lors de la rencontre, lorsque les corps réels entrent en scène, l'homme prend l'initiative de la séduction.

Les progrès dans l'égalité vous le savez sont lents trop lents, les changements dans la sexualité sont aussi difficiles. Les attentes des femmes et des hommes ne sont toujours pas les mêmes. Les hommes continuant à être plus que les femmes de « purs chasseurs sexuels ». Ils s'autoriseront donc, les mêmes, ceux qui vont sur la toile ou d'autres, à consommer des prostituées n'ayant même pas là à convaincre que la liberté sexuelle c'est bon ou à assumer un départ précipité pour ne pas répondre à la demande de relation. La sexualité tarifée nous disent les jeunes hommes qui vont fréquenter les clubs de la frontière espagnole, c'est fantastique ! Les femmes sont belles, nous avons le choix et pas la peine de se casser la tête pour séduire une copine qui voudra ou ne voudra pas coucher et en plus dans les clubs, les femmes aiment ça !

Tout se passe comme si la libération sexuelle avait profité d'abord aux hommes et avait exacerbé leurs comportements de mâle alors même que l'égalité conquise par les femmes et la déconstruction des rapports sociaux de sexe avait rendu encore plus difficile les relations femmes/hommes. Plus difficile parce que pour une grande partie des hommes encore la remise en question de leur domination n'a pas été faite. Et même

4 Jean-Claude Kaufmann, sex@amour, Armand Colin 2010

si beaucoup prennent conscience du changement et l'acceptent intellectuellement ils ne savent pas comment reconstruire la masculinité voire leur virilité face à des femmes libres et autonomes.

Ne nous étonnons donc pas si à l'âge de 50 ans pour les hommes, 25% sont ou ont été clients de la prostitution. Et vu l'augmentation du nombre de jeunes hommes clients ce pourcentage risque d'augmenter.

Face aux résistances des hommes, des femmes se révoltent, on les comprend. Dans le domaine sexuel ça donne un comportement symétrique à celui des hommes, le jouir sans entraves des années 60 s'inscrit alors dans la colère et la revanche chez certaines artistes, romancières, cinéastes et intellectuelles médiatisées, s'inscrit parfois dans le symétrique de la haine des hommes pour les femmes. Il est possible alors de voir des femmes se payer des prestations sexuelles dans le même processus de réification de la personne et d'autres dire qu'elles se vengent de violences subies en faisant payer le client.

De quelle égalité s'agit-il ou de quelle libération : faire payer un rapport sexuel sans en jouir ? Oui le paiement peut être vengeance mais est-ce que la vengeance est un principe d'être et d'autonomie ? Drôle d'aboutissement aux luttes féministes et à l'humanisme dans lequel elles s'inscrivent !

En conclusions, que faire donc ?

En supposant que des mesures puissent être prises pour aller plus loin dans l'égalité entre les femmes et les hommes et faire bouger les lignes dans les relations entre eux par des politiques de prévention, d'explication, de responsabilisation des clients de la prostitution par exemple ou des politiques plus répressives, pénalisation du client. Ils faut toujours du temps pour que les changements s'opèrent profondément (je viens de le montrer). Je n'oublie pas la lutte contre l'homophobie aussi qui participe de cette analyse sur les rapports sociaux de sexe.

S'il devient évident qu'il faut agir sur la demande dans le domaine du marché qu'est la prostitution il ne faut pas oublier l'offre et les personnes qui, fragilisées par des trajectoires personnelles difficiles et par la précarité n'ont pas d'autres recours ou ne voient pas d'autres recours. Il faut là être exigeants non seulement sur les moyens d'accompagnement, de soins à apporter aux personnes prostituées et sur des mesures comme Lillian Mathieu l'indique qui permettent aux jeunes notamment de ne pas sombrer dans la précarité à savoir par exemple un revenu minimum pour les moins de 25 ans qui n'ont pas de travail, mais aussi être vigilants et exigeants en tant que citoyens, sur les politiques qui mettent en jeu la répartition des richesses et des emplois, l'inégalité et la pauvreté dans nos propres pays mais aussi au niveau mondial ; il faut être exigeants pour la lutte contre toutes les formes de violences dont les violences sociales.



6

Intervention d'Amélie Maugère,

Docteur en sciences
politiques à l'Université
de Versailles Saint-Quentin,
sur les politiques en
matière de prostitution

On m'a présentée comme historienne, je suis politique. Mon propos n'est pas de parler seulement de phénomènes historiques mais des politiques qui regardent la prostitution. Cela ne va pas nous donner la mesure de comment la société regarde la prostitution, mais plutôt l'attention du discours politique qui porte une conception des rapports du pouvoir avec la société civile.

Les différents modèles d'action publique

Le prohibitionnisme qui interdit la prostitution : tous les acteurs qui participent à la transaction marchande du sexe (proxénète, prostitué et client...) doivent faire l'objet de poursuites pénales.

L'abolitionnisme, modèle que l'on connaît en France qui tolère la prostitution et punit le proxénétisme (cf. Convention des Nations Unies de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui). Les prostituées et les clients peuvent mener des relations sous réserve de ne pas compromettre l'ordre public. Les prostituées sont assimilées à des inadaptées sociales, donc les pouvoirs publics sont invités à mettre en place des mesures de prévention et de réinsertion. Cette dimension sociale n'est pas la seule, la dimension pénale est importante voire dominante : ceux qui s'entremettent dans le commerce sexuel sont appréhendés comme des délinquants (prostitution contrainte et proxénétisme de soutien).

Le réglementarisme qui organise le secteur prostitutionnel tous les acteurs doivent intervenir dans le cadre défini par l'administration, qu'elles se situent dans l'espace public ou privé, ouvert au public. Règles qui visent à garantir l'ordre et la santé publics.

Une autre modélisation possible ?

Sur un certain nombre de réformes des politiques publiques, on peut voir l'imperfection de cette modélisation. Par exemple la réforme espagnole du code pénal en 1996 : la réforme a abouti à dépénaliser en partie le proxénétisme de soutien (alors que l'Espagne avait adhéré à la convention de 49). On se demande alors si elle s'insère toujours dans le modèle abolitionniste. La politique suédoise, qui punit depuis 1999 l'achat de services sexuels et punit le proxénétisme de soutien et de contrainte, doit-elle être classée parmi l'abolitionnisme ou le prohibitionnisme ? Les politiques aux Pays Bas et en Allemagne qui, au cours des années 2000 et 2002, accordent des droits aux prostituées et légalisent le commerce prostitutionnel, doivent-elles être classées dans le modèle réglemmentariste ? La France qui punit le racolage passif et actif depuis 2003, doit-elle toujours être classée parmi les abolitionnistes ? Dans sa thèse **Lucie Ouvrard** avait créé cinq modèles, en plus des trois précédents : la victimisation, comme en Suède, et la libéralisation comme en Allemagne et aux Pays Bas. Mais où classer alors la politique suisse qui donne des droits aux prostitués, leur permettant d'exercer dans des lieux clos, mais interdit les contrats de travail, les liens de subordination ? Finalement on peut aboutir à différents modèles qui ne sont pas forcément éclairants. Que signifient ces différentes politiques ? Quels rapports entre droit et mœurs postulent ces différentes politiques ? Ces questions peuvent nous amener à proposer une autre forme de modélisation.

Une autre forme de modélisation

Il y a une grande dichotomie des politiques pénales en matière de sexualité. L'une recouvre une morale sexuelle consensualiste et l'autre une morale sexuelle prescriptive. Morale sexuelle consensualiste : on entend par là que seules les atteintes au consentement sont réprimées – violence, ruse, menace (c'est de cette manière qu'est sanctionné le viol par exemple). Morale prescriptive : certaines exigences morales, éthiques imposent la sanction du comportement, même si aucun intérêt particulier n'a été a priori remis en cause. On peut distinguer ici une morale sexuelle normalisatrice (référence à la notion de bonnes mœurs) et une morale sexuelle transcendante qui permet d'imposer certaines valeurs, considérées comme supérieures, et investir l'intimité de chaque sujet. Cette grande dichotomie permet de souligner la différence de traitement politico-administratif faite en France entre les commerces du sexe et la prostitution. La révolution sexuelle des années 70 a fait progressivement disparaître les interdictions qui pesaient sur le commerce du sexe. Cette libéralisation se trouve dans la suppression, dans le nouveau code pénal, de la référence aux bonnes mœurs. Ce sont les principes du droit commun qui s'appliquent (liberté du consentement). Cela a permis le développement de différents commerces : pornographie, téléphone rose, peep show... Ces activités se sont retrouvées encadrées par une normativité de gestion. Les interdictions ont pris appui sur des règles visant la protection des mineurs. L'encadrement a été possible en balisant ces activités grâce au droit du travail et à une fiscalité très lourde. La situation

est différente pour la prostitution qui a échappé à cette libéralisation du commerce du sexe. De multiples interdictions sont restées : interdiction du proxénétisme de soutien et interdiction du racolage. Les politiques publiques s'insèrent largement dans le giron des politiques pénales.

Les répertoires discursifs qui viennent légitimer l'intervention publique sur le secteur prostitutionnel.

On observe deux grands répertoires de discours

Un qui fonde l'action publique sur un répertoire pragmatique fonctionnel et un autre qui invoque une logique symbolique morale.

7

Le répertoire pragmatique-fonctionnel : les discours qui font appel à ce registre invoquent l'efficacité sociale, réduire les effets indésirables de la prostitution. Traditionnellement c'est dans ce registre que se situe le discours politique. Et dans nos Etats modernes ces discours fondent des régimes de gouvernementalité, c'est à dire des politiques publiques qui viennent régler dans le détail un problème public à partir de la constitution d'un savoir spécial.

Première mise en perspective historique

Le réglemmentarisme qui couvre une période allant de 1800 à 1946 ou 1960 selon le repère que l'on prend (1946 : fermeture des maisons closes, 1960 : adhésion à la Convention onusienne de 1949). On peut tout à fait reconnaître ce système comme la mise en œuvre d'un régime de gouvernementalité avec, à l'origine, l'identification d'un scandale public - celui de la prostitution de rue - et la mise en place d'un régime de cantonnement de la prostitution. Ensuite se greffe un savoir de plus en plus nourri sur la prostitution, essentiellement un savoir médical. Parent du Châtelet en est le précurseur dans les années 1830. Mais ensuite, entre 1850-70, nous assistons à la prolifération d'un discours médical : la peur de la propagation des maladies vénériennes va venir consolider cette politique réglemmentariste.

La municipalisation de la prostitution qui passe par l'édification de bordels publics au Moyen-Age entre 1350-1560. L'édification des bordels publics (sur les deniers publics) procède d'une logique sensible à l'efficacité sociale. Les autorités municipales statuaient sur l'entrée des femmes au lupanar lorsqu'elles débordaient le cadre de la morale conjugale. on ne les place pas là pour le salut de leur âmes mais parce que cela peut répondre à une problématique sociale : éviter les viols et le tapage dans les rues. Un répertoire symbolique-moral : ces discours invoquent des principes moraux, éthiques capables de fonder la cohésion d'un groupe. Le pouvoir n'accompagne pas l'évolution des mœurs mais prétend les réformer.

En 1560 grand revirement par rapport aux politiques de municipalisation

Une ordonnance royale vient mettre un terme à la municipali-

sation, le salut des âmes devient plus important que la gestion pragmatique des problèmes. On se soucie du relèvement moral des femmes que l'on considère comme débauchées. On ne va pas créer des maisons de débauche, mais des couvents-prisons pour relever ces femmes tombées dans la prostitution ou la débauche.

Période contemporaine

Entre 1946 et 1960 où l'on constate la consécration des thèses abolitionnistes en France. Mais la fermeture des maisons closes n'est pas seulement la victoire de **Marthe Richard**, c'est bien le résultat de la lutte engagée en 1870 entre deux répertoires de discours. C'est ce que **Joséphine Butler**, à la tête de la fédération abolitionniste internationale avait parfaitement identifié. Son action a consisté non pas tant à démontrer l'inefficacité de la politique réglemmentariste mais à réclamer que l'intervention des pouvoirs publics ne soit plus fondée sur des arguments pragmatiques. Voici comment elle s'exprime dans son premier ouvrage « Une voix dans le désert » 1876 : « Depuis longtemps on envisage la prostitution comme un simple fait matériel, assez grave quant à ses conséquences hygiéniques, mais ne pouvant être apprécié sainement que par les hommes qui ont sur la matière des connaissances spéciales. On leur doit une quantité de dissertations médicales, des liasses de mémoires statistiques, toute une énorme littérature scientifique et administrative qui est loin d'épuiser le sujet. Au milieu de l'empathie générale il est bon d'amener les esprits à considérer la prostitution d'un autre point de vue autre que le matérialisme ». Quant elle revient sur son mouvement qui conduit en Angleterre à abroger l'« infectious diseases Act », elle revient fréquemment sur le fait que sa lutte était une lutte contre les médecins qui imposaient le critère pragmatique comme celui pertinent pour justifier la réglementation de la prostitution. Elle voulait que ce soit un critère moral qui gouverne les actions publiques. Elle assimilait le réglemmentarisme à l'encadrement de la débauche vénale. Il y a, à mon sens, une erreur fondamentale à présenter l'abolitionnisme comme la victoire d'une argumentation juridique mettant en avant le principe de séparation des pouvoirs ou de légalité des délits et des peines : les abolitionnistes n'ont pas réclamé la légalisation du réglemmentarisme. La victoire de l'abolitionnisme représente la consécration d'un répertoire symbolique et moral sur un répertoire pragmatique et fonctionnel dans l'arène politique.

Et donc ce mouvement abolitionniste s'est principalement appuyé sur une valeur, celle de dignité humaine, notion relativement floue, lorsqu'elle est employée à propos de la prostitution.

La condamnation d'une législation spéciale visant la prostitution, et le sortant du droit commun, n'apparaît qu'à l'article 6 de la convention de 1949, après l'interdiction de toute forme de proxénétisme. La dignité humaine, notion phare de cette convention, ne fait pas un avec la liberté individuelle, elle vient même la limiter. La relation sexuelle mercantile prostitution/client est tolérée, ce n'est pas la reconnaissance d'un droit

(cf. réactivation du racolage passif depuis 2003).

À l'occasion des débats sur l'adoption de la LSI en 2003 il existe bien un clivage gauche-droite sur les politiques publiques en matière de prostitution mais le clivage est partiel. Sont mis en avant un référentiel social (par la gauche) et un référentiel sécuritaire (par la droite). La gauche et la droite ne partagent pas la même théorie de l'action.

On retrouve la distinction de **Robert Castel** entre protections civiles (dont se sent garante la droite) et les protections sociales (dont se sent gardienne la gauche). La gauche est attachée à un référentiel social et perçoit dans les protections sociales (maladie, accident, vieillesse impécunieuse) un rempart à la prostitution.

Pour la gauche, une politique sociale adaptée devrait prévenir la prostitution et par là même prévenir les problèmes de sécurité et de santé publiques. À gauche on peut citer **Christophe Carèrche** qui a indiqué : « Le principal reproche que l'on peut adresser au texte que vous nous soumettez, Monsieur le ministre (Nicolas Sarkozy) est qu'il n'appréhende cette question que sous l'angle de l'ordre public » et a déploré que l'on ne prenne pas en compte la situation de misère et de détresse des prostituées. On peut aussi citer **Jean-Marie Le Guen** : « *si notre propos est de traiter la question de la prostitution et d'apporter une aide à certaines de ces femmes, alors ce n'est pas et ce ne sera jamais avec des méthodes d'ordre policier et juridique, ni avec des méthodes d'ordre médical. Nous serons amenées toujours à avoir une approche sociale de la chose. Reculer à ce point dans le traitement des questions sociales, de questions qui sont à la marge de notre société, pour les traiter simplement dans le cadre de la répression, fût-ce au nom des meilleures intentions, est, me semble-t-il, une grave régression dans la pensée, en tout cas une régression dans ce qui fait vivre un peu la république sociale dans notre pays* ».

De son côté la droite joue aussi son rôle. Elle reprend pratiquement la définition des protections civiles de **Robert Castel**. **Christian Estrosi** nous dit : « *ce qui importe, ce qui importe d'abord, c'est de s'assurer de la sécurité des personnes et des biens avant de légiférer sur les simples problèmes sociaux qui peuvent atteindre telle ou telle catégorie de la population* ». Cette théorie de l'action, lutter contre les problèmes sociaux ou contre le crime organisé qui menace la sécurité n'est toutefois pas la seule. Dans le registre symbolique le clivage est fondamentalement dépassé. La question prostitutionnelle, telle qu'elle a été débattue en 2003 dans l'arène politique, met clairement en jeu la question des valeurs et la question d'une certaine morale sexuelle consensualiste ou transcendante, bien que la droite s'en défende. **Nicolas Sarkozy** dit se contenter d'avoir une approche pragmatique de la question en indiquant qu'il n'entend pas éradiquer la prostitution - « *j'ai moins d'ambitions que cela* » - en indiquant que là se situe la ligne de partage entre ceux qui veulent éradiquer la prostitution et ceux, comme lui, qui veulent contenir le phénomène. Il a toutefois indiqué que l'on ne pouvait considérer la prostitution comme la faculté de disposer de son corps et il a recueilli à cette occasion l'adhésion quasi générale de la gauche et de la droite.

De nombreux éléments permettent de souligner que la question de la prostitution redéfinit les liens de partage politique. **Noël Mamère** est à peu près le seul représentant d'un courant plus libéral parmi les députés. La gauche et la droite partagent une vision commune de la question prostitutionnelle et des valeurs et des images communes.

Des valeurs : l'idée que la prostitution contrevient à la dignité de la personne humaine est relayée à droite par **Monsieur Delnat**, député UMP : « *Or la prostitution est avant tout une situation de violence et de domination, elle est une atteinte à la dignité de la personne humaine en présentant une vision dégradée de la femme et du corps humain* ». **Marie-Jo Zimmerman** : « *la prostitution est une atteinte à l'essence même des relations entre hommes et femmes car elle bannit toute notion de respect humain. Bien souvent la prostitution s'organise dans un climat de contrainte et de violence. Prisonnière entre deux mondes, les proxénètes et les clients, les prostituées ont été longtemps stigmatisées alors qu'elles sont avant tout les victimes d'un système qui les exploite* ».

Des images sont reprises, tant par les partisans que par les détracteurs de la LSI comme celle associant la prostitution au crime organisé. Cette image condense un certain nombre de connaissances et recueille la quasi unanimité des pouvoirs publics, même si sur le terrain on constate plusieurs formes de prostitution dont certaines ne sont pas liées à des réseaux. Cette image est reprise par **Claude Goasguen** : « *je considère que toute personne qui pense que l'on peut, à Paris, se prostituer en toute indépendance pour son propre compte ou que les maisons closes sont des paradis d'indépendance où l'on peut venir faire une passe pour compléter les fins des mois a une conception idyllique de la prostitution* ». Cette image associant prostitution et crime organisé est reprise par **Ségolène Royal** qui mobilise des récits dramatiques « *90% des prostituées sont des esclaves qui subissent des séquestrations, des coups, des mutilations, les exécutions et on a retrouvé l'année dernière en Italie 16 corps de prostituées étrangères non identifiées mutilées ou écrasées sur l'autoroute* ».

Dans tout ce que j'ai pu lire des débats à l'Assemblée nationale ou au Sénat, seul **Noël Mamère** reprend une autre image en disant : « *nous le répétons, les personnes prostituées ne sont pas toutes sous la tutelle de proxénètes et de réseaux mafieux* ». L'idée, c'est qu'un critère moral doit être celui à l'aune duquel se justifie l'intervention politique sur le secteur prostitutionnel. Certains, notamment dans la majorité ne seraient pas contre la réouverture de maisons closes, mais ce critère moral n'a pas été remis en cause jusqu'à présent. Si les conséquences politiques abolitionnistes sont différentes dans une orientation sécuritaire par rapport à une orientation sociale, les mesures adoptées par la LSI n'invalident pas toutes les valeurs qui fondent l'abolitionnisme. L'abolitionnisme a pu être vidé de sa substance sociale par l'adoption de la LSI mais pas de sa substance morale.



Intervention de Dominik Golema directeur des Affaires sociales de la ville de Wrocław

Les politiques publiques en vigueur à Wrocław dans le domaine prostitutionnel

On m'a posé une question difficile sur les politiques publiques en vigueur à Wrocław sur le domaine prostitutionnel. Si je voulais répondre rapidement, je pourrais dire : il n'y en a pas. Mais, en développant, je pourrais dire ce qui se passe et ce que nous essayons de faire. Les services sociaux et administratifs se meuvent toujours dans le cadre des lois qui nous imposent ce que devons faire.

Nous nous basons sur des programmes et des stratégies mais, en ce qui concerne le phénomène prostitutionnel, il n'y a pas de dispositions particulières en Pologne. Il n'y a que des dispositions générales. Mais elles n'apportent pas grand-chose. Concernant la typologie citée par **Amélie Maugère** tout à l'heure, on peut ajouter une 4^{ème} typologie présente chez nous, c'est « l'aveuglisme » : ne pas percevoir le problème, l'ignorer. Nous avons cette impression-là très souvent.

Le problème prostitutionnel, en particulier quant il touche aux jeunes, est très sensible. D'un côté nous savons que c'est un fléau social mais de l'autre nous constatons aussi une tolérance par rapport à ce phénomène. Au cours d'ateliers nous avons entendu cela : « *je sais que ma fille de 15 ans vend son corps, sa dignité, mais que doit-elle faire, voler ?* » Donc on oppose le vol et le plus « vieux métier du monde », présenté comme quelque chose de noble. Le sex business représente un grand potentiel financier, donc il est difficile de s'opposer aux moyens gigantesques.

Il suffit d'évoquer la situation il y a quelques années, notamment au sud de la Pologne où il était très répandu de voir le départ en

week-end de plusieurs jeunes filles véhiculées en minibus pour se rendre à Vienne (à 300 km). Elles passaient leur week-end à Vienne pour travailler comme prostituées et recommençaient leur vie normale le lundi matin (école/ travail). Elles partaient sans aucun papier. Et que faisaient les gardes-frontières de ces différent pays concernés : ils fermaient les yeux sur ce problème.

Ce problème touche des personnalités publiques, des affaires de corruption de toutes sortes. Essayer de lever le voile est très difficile. Mais cela nous dispense-t-il de faire quelque chose alors que nous n'avons pas de lois, pas de programmes sur comment s'opposer à la prostitution, non plus que sur comment remédier à la mendicité des jeunes enfants, ou comment lutter contre la cyber-violence, comment aider les personnes dépendantes à l'Internet et à la prostitution ? Il est nécessaire de faire quelque chose.

Nous nous sommes posées la question

Quel est le rôle de l'administration et des services publics dans tout ça ?

Si je fais référence au terme « Administrare » en latin, celui-ci comprend deux sens sémantiques : gérer, prendre des décisions, mais aussi servir, ce qui veut dire écouter les experts et prendre ses responsabilités. Ce que nous pouvons faire, c'est ne pas fermer les yeux et ne pas cacher le problème sous le tapis. Si nous avons entrepris des actions, c'est que nous avons identifié à Wroclaw en Basse Silésie des activités mauvaises et qu'il y a un risque à relativiser trop dans ce domaine. Il me semble aussi que le droit ou les actions administratives des fonctionnaires ne fonctionnent pas si elles ne sont pas lisibles, si elles ne sont pas transparentes, (exemple des dispositions sur le trafic routier qui nous garantissent la sécurité sur la route parce qu'elles sont claires). Je pense que, quelles que soient les solutions de l'administration, elles doivent être univoques transparentes et claires. J'ai mentionné l'écoute d'experts, des habitants des régions et des villes.

En 2006 nous avons mené des études très larges et l'année dernière également nous avons procédé à un diagnostic social. Les habitants de la ville de Wroclaw ne veulent pas s'impliquer dans la protection des personnes âgées, ni dans le processus d'éducation de leurs enfants. Il est donc très important de prendre soin de cette coopération entre la société et les centres d'utilité sociale. Il y a quelques années, nous avons élaboré le programme « **centre information et de développement de la jeunesse** », programme mené par de jeunes adultes, jeunes diplômés qui, par le biais de différentes actions, préventives ou de dynamisation, aident à introduire les jeunes gens dans le monde des adultes pour pouvoir les protéger en même temps des activités à risque. Le projet « **step by step** » aide à construire des structures sociales d'appui. Cette une sorte de « digue, de brise-lames » sociale parmi les jeunes, notamment dans les quartiers à risques, où s'exacerbent les problèmes sociaux. Une autre méthode d'action mise en œuvre malgré le vide juridique, c'est de rechercher des synergies parmi les actions déjà entreprises, par exemple

pour mener des d'actions contre la prostitution à Wroclaw.

Nous avons des associations assez actives dans ce domaine notamment à Varsovie, et Cracovie, et il est nécessaire de s'unir et de travailler ensemble.

C'est la même chose dans le cadre de la lutte contre la mendicité. Il y a quelques mois, a été mise en place une coalition informelle entre trois des plus grandes villes en Pologne qui se sont regroupées pour mutualiser les expériences.

Nous avons mené des campagnes d'informations

10

A Wroclaw et Cracovie coopère beaucoup avec nous dans ce domaine. Cela fait aussi partie de la politique publique. Pourquoi j'ai cité ce phénomène de mendicité ? Parce que nous considérons que la frontière entre mendicité et prostitution est très floue. Il peut n'y avoir qu'un pas entre tendre la main pour demander de l'argent, ou proposer de laver le pare brise, puis se mettre à la disposition d'un client. Cela est confirmé par nos études, la voie de passage de l'un à l'autre est très facile. Nous pouvons aussi mettre à profit de nouvelles techniques de la société moderne.

Dans le cadre de notre programme « Digue » nous avons démarré la mise en place d'un numéro spécial de Gadu Gadu, logiciel servant à la communication directe par Internet, système discret et anonyme. Les jeunes gens y recourent très volontiers même si il a été mis en place depuis peu.

Nous comptons aussi sur l'implication du milieu social.

Dans deux semaines nous allons mener des ateliers pédagogiques avec des éducateurs de Wroclaw avec l'implication d'experts et de moniteurs de Toulouse. On peut essayer de leur ouvrir un peu les yeux en leur montrant qu'ils ont peur de regarder le problème en face mais qu'ils ne sont pas seuls et que, ailleurs en Europe, d'autres essayent d'y remédier et de les aider. On peut mutualiser les expériences par le biais de séminaires comme celui-ci ou comme celui d'il y a un an à Wroclaw. Il faut aussi mettre à profit le potentiel des structures déjà existantes au niveau social, le réseau d'écoles, de pédagogues. Utiliser des petites associations qui fonctionnent au niveau local, utiliser les structures qui fonctionnent et existent depuis des siècles, les structures paroissiales ou de quartier.

Je suis aussi fondamentalement convaincu de la nécessité de mettre à profit la structure familiale.

Nous voyons que la famille est souvent un maillon faible, non pérenne, et il y a toujours alors un risque pour les jeunes d'avoir des conduites à risque dans ce contexte. La durée de vie moyenne d'un mariage en Europe c'est 5 ans, donc les jeunes enfants expérimentent souvent jeunes le drame de la séparation des parents. Le monde devient incompréhensible pour eux. Nous sommes convaincus que prendre soin de la famille comme

une digue, comme un rempart contre les menaces du monde extérieur, est très important. Cela passe aussi par l'aide aux rôles de père et de mère. Ces rôles ont été aujourd'hui remplacés par la télévision et Internet.

Exemple de la Scandinavie.

En Scandinavie où les programmes sociaux sont reconnus de meilleure qualité, les Danois disent eux-mêmes qu'ils sont un pays de solitaires au sein des familles. Dans une famille type chacun a sa chambre, sa TV et son ordinateur et ils n'ont pas de liens entre eux. Ils se rencontrent seulement dans la cuisine, non pas pour manger ensemble mais pour se servir et retourner manger seuls dans leur chambre devant leur TV ou ordinateur. D'où ma réflexion sur le caractère essentiel du soutien à la famille.

La domination masculine

Ma dernière réflexion se réfère à la domination masculine, fortement accentuée dans la communication de Mme **Geneviève Duché**. Je ne mets pas en cause cette présentation mais vous fais part de ma réflexion. Depuis plusieurs années nous organisons à Wrocław un concours « Le papa de l'année » : les enfants des écoles et collèges élisent « Le papa de l'année ». La première année nous avons eu 9 puis 300 puis 4000, puis, en 2009, 9 000 et en juin 2010, 20 000 candidats. D'un côté, effectivement, il y a cette domination, mais, de l'autre, les parents perdent du terrain : maman cesse d'être maman et papa cesse d'être papa. Si, par exemple, une jeune fille n'a jamais entendu de la bouche de son papa qu'elle était belle et qu'elle est une merveille ou si une jeune adolescente n'a pas observé que son papa adore sa maman, il lui manquera quelque chose et elle écouterait de bon cœur tous les compliments que lui feront les clients.

Si les politiques de prévention de la prostitution ne s'appuient pas sur le soutien de la famille, nous ne pouvons pas espérer un succès.

C'est ainsi que nous essayons de travailler à Wrocław.



**Intervention
de Sandra Ayad**
responsable
du CRIDES1
Fondation Scelles

11

1 Centre de recherches internationales et de documentation sur l'exploitation sexuelle.

La place du client dans le phénomène prostitutionnel

C'est à partir d'un grand nombre d'informations collectées au CRIDES que j'ai pu mener cette recherche. Aussi, je ferai beaucoup référence à certaines études, films etc... Sachez que vous pouvez venir les consulter au CRIDES ou sur les portails de la Fondation Scelles.

L'Amicale du Nid m'a aussi sollicitée dans le cadre de ce projet européen et je les en remercie encore. Plus récemment je suis intervenue dans un colloque organisé à Paris sur la thématique « argent et prostitution ». Je vais donc fortement m'inspirer de ma dernière intervention et ferai référence à certaines études. **Sven-Axel Mansson**, sociologue suédois, a publié la première grande enquête sur les clients de la prostitution en Europe en 1984. Il a défini que les usagers de la prostitution étaient avant tout masculins. Les travaux de certains chercheurs à travers le monde, comme Mansson en 1984, **Martin Monto** en 1999, **Saïd Bouamama** et la journaliste **Claudine Legardinier** en 2004, ou encore les travaux de **Melissa Farley** et **Julie Bindel** en 2009, ont fait sortir le client de l'ombre. Dans la plupart de ces recherches, il ressort que :

Le client est « Monsieur tout le monde ». Les différents groupes sociaux sont représentés. La plupart de ces hommes vivent en couple ou ont des enfants.

Qui sont les hommes qui vont voir les personnes prostituées? Que veulent-ils ?

16 % des hommes ont, aux Etats-Unis, fait appel au moins une fois à une prostituée. Une enquête analogue en Suède a donné un chiffre de 13 %, 14% aux Pays Bas et 19% en Suisse. La France est dans la moyenne. Un sondage commandé par la Fondation Scelles, en mai 2000, montre que 16% des hommes interrogés

confessent avoir été au moins une fois clients d'une personne prostituée, un sur six. Sans compter ceux qui n'osent pas répondre sincèrement à un institut de sondage. En Europe, les hommes espagnols sont au sommet des « acheteurs » (39 %) : pratiquement 4 hommes sur 10 sont concernés. Le chiffre le plus faible est obtenu en Grande Bretagne (7 %) - Quelles sont les motivations de ces clients ?

La plupart des études menées jusqu'à présent ont été des enquêtes qualitatives basées sur des entretiens avec les clients. Les analyses ont révélé une grande variété de motivations qui traduisent, de manière différente, le désir masculin de rencontrer une personne prostituée.

Sven Axel Mansson distingue deux grands groupes

On trouve des hommes qui vivent de façon plus ou moins régulière avec des femmes mais qui cherchent quelque chose de différent. La réponse typique est « *j'achète ce que j'ai envie d'avoir* ».

On cite entre autres :

- la non-implication, l'éphémère : le paiement fait barrage à la relation humaine en le mettant à l'abri de la vraie rencontre
- l'économie de la relation amoureuse : moins compliqué qu'entretenir une maîtresse, aucune attache sentimentale...
- la confidentialité, l'anonymat
- le dédouanement : ce n'est peut-être pas très bien, mais je paie donc, la morale est sauve
- la domination : j'ai payé, je fais ce que je veux.

L'autre groupe est composé d'hommes qui n'ont pas de relations suivies avec des femmes et qui disent avoir des difficultés à établir des contacts (timidité, peur, âge ou handicap physique). La réponse typique est « *il n'y a pas d'autres femmes* », (sous-entendu : « *qui pourrait me regarder, m'écouter et m'aimer...* »)

On parle aussi pour certains clients de :

- fantasme, d'interdits
- du rêve, des jolies filles, de l'exotisme de rencontrer des jeunes filles étrangères.

Beaucoup de clients confirment que c'est l'ambiance des lieux et surtout le voyeurisme qui les excite avant tout.

On peut affirmer : le commerce du sexe s'organise autour du client et de son argent.

Le propre du système prostitutionnel est de n'avoir ni frontière, ni limite.

Une composante importante de ce développement est l'expansion du trafic international. Il existe une importation organisée de femmes du Tiers-Monde et de l'Europe de l'Est en direction des trottoirs et bordels des pays riches. On parle de centaines de milliers de femmes entrées dans l'Union européenne à cet effet depuis plus de 10 ans. De l'autre côté, on transporte de façon plus ou moins organisée, des acheteurs du sexe provenant des pays riches en direction des régions pauvres du monde. Le com-

merce du sexe a pris les dimensions d'une industrie et a directement ou indirectement contribué à l'emploi, au revenu national et à la croissance économique de certains pays. Aux Pays-Bas, le tourisme sexuel correspondrait à 5% du PIB. Certaines multinationales du sexe sont devenues des forces économiques autonomes.

En Australie, en 1991, le Daily Planet, maison close cotée en bourse, a reçu le **Victorian Tourism Award, prix touristique pour sa contribution à l'économie de la région.**

12

Les proxénètes ne sont pas les seuls à profiter de l'argent de l'industrie du sexe.

Cela concerne de très nombreux intermédiaires qui tirent des bénéfices conséquents à chaque niveau de la chaîne. Il y a également des secteurs qui touchent à la vie quotidienne :

- presse, petites annonces payées au prix fort

Le journal El Pais aurait perçu chaque année 5 millions d'euros en publiant un jour de semaine ordinaire, jusqu'à 700 annonces de maisons closes et autres lieux de prostitution.

- hôtellerie, restauration, bars, chauffeurs de taxi...

- tour-opérateurs sur Internet proposant « des sex-tours » : billet d'avion, réservation d'une chambre d'hôtel et d'une ou plusieurs personnes prostituées sur catalogue.

Tout un réseau économique est organisé pour attirer, divertir et satisfaire le client de la prostitution... Peu à peu la sexualité a été transformée en marchandise où il n'est plus question d'une relation intime mais de la consommation d'un produit. Quelques exemples de moyens mis en œuvre pour attirer et divertir les clients : Un club en Allemagne offre des chambres avec « accès à la piscine, au jacuzzi et au sauna ».

A l'occasion de la Coupe du Monde de football 2006 on a bâti un méga-bordel à Berlin pour accueillir les touristes. Ce lieu profite aujourd'hui à tous les citoyens. Le comble ce sont ces pays qui assouplissent leur législation au nom de la sécurité de leur concitoyennes. C'est le cas du gouvernement grec qui a autorisé qu'il y ait plus de personnes prostituées dans les appartements, juste pour la période des Jeux Olympiques de 2004...

Dans le film d'**Hubert Dubois**, « *La vitrine hollandaise* », un porte-parole des patrons de clubs privés néerlandais explique son business : « *Je suis maintenant dans le business depuis 7 ans et je suis ce que l'on appelle une étoile montante, qui monte très vite dans le monde de la prostitution. Dans l'avenir, je veux donc élargir mes activités. En ce moment, c'est une bonne période pour acheter. On va visiter une ferme qui est aménagée en maison close par un couple. C'est un très bon business. Je veux le développer et en faire une maison de renommée nationale. Je vais augmenter le chiffre d'affaires de 40 %. Je pense pouvoir y arriver en changeant les horaires d'ouverture, en aménageant les chambres autrement, en ouvrant un club pour couple le week-end...* »

Le journal libération du 6 septembre dernier, indique, qu'en Suisse, après avoir reçu des plaintes des habitants voisins des zones de prostitution, les autorités avaient mis en place des sortes de couloirs en préfabriqué reliant directement les prostituées aux voitures des clients. Les clients et les prostituées peuvent faire tout ce qu'ils ont négocié. Les voitures se garent dans les box. L'activité commence à 18h. A minuit, c'est l'heure de pointe. 3000 clients en moyenne par nuit. 300 personnes prostituées. (...) 3 minutes en moyenne par client.

Il est également possible de visiter le quartier rouge d'Amsterdam avec un guide. C'est la célèbre agence de tourisme Thomas Cook qui organise ces visites guidées, les présentant comme une « *expérience à ne pas rater... un peu comme un zoo bizarre* ». Le billet est moitié prix pour les enfants de moins de 12 ans et gratuit pour ceux de moins de 3 ans.

Une survivante de la prostitution témoigne dans un extrait du film « *Pas à vendre* » du LEF : « *Mon image a été façonnée par les désirs de mes clients... Un type a exigé que je sois une prostituée japonaise, alors que je viens de Corée. On m'a dit de parler mal l'anglais, parce que les types aimaient l'image raciste de l'exotisme et ma vulnérabilité* ».

En ces temps de crise, en Allemagne aussi, on s'organise

- Une maison close à Berlin propose des tarifs spéciaux pour les retraités et les chauffeurs de taxi « *ces derniers nous ramenant pas mal de clients, ils paient moitié prix le dimanche et le lundi* ».

- Toujours à Berlin, une autre maison close offre un forfait « *Zwei für eins* » (Deux pour le prix d'un), en invitant Madame à prendre part aux ébats... « *Nous n'avons fait que répondre à une demande de notre clientèle, parfois exprimée par les conjointes elles-mêmes...* »

- Dans toute une chaîne de maisons closes implantées en Allemagne, on annonce une formule discount qui donne droit au client de « *faire tout ce qu'il veut, autant qu'il le veut, aussi longtemps qu'il le peut* » (la formule, uniquement aux heures creuses de 10h à 16h, comprend le sexe, les boissons et la nourriture à volonté).

- Des réductions pour les clients écolo venant au bordel en vélo.

A la faveur de la précarité des jeunes et compte tenu de la crise du logement, on peut lire dans des sites de petites annonces en France, en Suisse ou en Pologne :

Appartement contre « services »

Pas de bail, pas de loyer en argent, mais un « lit commun », des « week-ends de sexe », « mises en scène excitantes », faire le ménage nu(e) ou en sous-vêtements sexy. En France, tout cela prend une allure de normalité. Dans le film « *Les clients* » de **Bernard Bétremieux** un client fait son marché sans complexes. (...) Il est au volant de sa voiture, fier de faire visiter son « territoire » : les trottoirs de la prostitution à Paris. « *En général, je viens ici après*

mon travail. Après avoir fait ce circuit, je dors bien. J'aime prendre le temps de faire mon tri. L'avantage avec la prostituée, c'est qu'elle n'hésite pas à se mettre en valeur. On fait des choses qu'on ne fait pas avec nos femmes. On a une jouissance rapide. Tiens, regardez celle-là, je la connais bien. Elle a une peau très douce. Elle ne bâcle pas. Elle fait plaisir de A à Z. Elle doit aimer ça... ».

Grâce à Internet, les clients de personnes prostituées n'ont plus besoin de quitter leur domicile et ont la possibilité de rester anonymes tout en faisant leur choix. Ils peuvent consulter des sites spécialisés et des forums de discussion pour décider de leur destination et préparer leur voyage.

Les glissements dans le sens du « tout est permis »

Ces glissements ont amené un certain nombre de clients de la prostitution adulte, non pédophiles, à consommer les enfants ou, du moins, les mineurs. Comme le remarque la sociologue britannique **Julia O'Connell Davidson**, l'abus sexuel d'enfants devient une expérience sexuelle de plus dans la panoplie offerte en tant que consommateur. L'industrie du sexe est un secteur en pleine expansion où les faillites sont rares. Pas étonnant que des clients cherchent aussi à investir dans ce business (notamment les bars en Thaïlande...).

En Espagne, la police catalane a voulu rendre plus visibles les prostituées sur la route, donc elles doivent porter le gilet jaune fluo sous peine d'une amende de 40 euros. Dans le même registre, en République tchèque, je crois, un maire avait installé des ralentisseurs pour que les personnes prostituées ne se fassent pas écraser. En Italie la prostitution n'ayant pas diminué, les autorités envisagent de couper les arbres pour empêcher les prostituées de se cacher. En Afrique du sud cet été, lors de la coupe du monde, le gouvernement a fait appel au monde entier pour leur fournir 1 million de préservatifs et lutter ainsi contre les MST liées à la prostitution attendue.

En conclusion

Toute cette organisation du système prostitutionnel, comme un marché, banalise l'achat d'actes sexuels et encourage le client à raisonner comme un consommateur. Ces clients en viennent à diffuser des informations sur leur expérience dans les forums de discussion, où ils donnent des conseils, font des commentaires, parfois sans retenue, avec de cinglants « *n'y allez pas !* » ou « *à déconseiller* », comme à la sortie d'un mauvais restaurant. J'ai consulté un de ces forums. Il y avait quand même 60 000 inscrits...

Nous sommes dans une époque où le client se croit tout permis. Un client a dit : « *Je n'ai pas de compte à rendre. J'attends de la fille qu'elle me donne en sexe ce que je lui donne en argent. C'est comme d'aller acheter son pain ou autre chose* ». Cet exemple montre à quel point le client se sent légitime dans sa démarche. Au Nevada, il y a même une association de clients qui élit le « *bordel de l'année* ». Comment leur expliquer qu'ils sont au cœur de l'échange mercantile ? Avec leur argent, ils enrichissent les ré-

seaux de proxénétisme et de traite d'êtres humains. Parce qu'ils payent, ils alimentent l'activité prostitutionnelle et toutes les activités criminelles qui lui sont intrinsèquement liées.

Devant l'ampleur que prend la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, il est enfin reconnu que c'est la demande qui crée l'offre et donc que le « client » est le premier acteur et responsable de ce système. C'est pourquoi, la Fondation Scelles, et d'autres organisations, veulent placer la dissuasion de la demande au centre des débats publics et politiques sur la prostitution. Beaucoup de pays, même ceux qui ont légalisé la prosti-

tution, veulent décourager la demande par des campagnes de sensibilisation destinées au « client ». Un pas de plus est bien franchi vers la reconnaissance du rôle premier du « client » dans ce système et du caractère contraire à la dignité humaine de la prostitution. Le client sort bien de l'anonymat. Mais ne faudrait-il pas qu'il y ait encore plus de campagnes de prévention auprès des jeunes garçons pouvant devenir un jour des clients potentiels. Car aujourd'hui, on offre quand même plus de possibilités aux hommes de devenir client que de se mettre à la place des personnes prostituées...

Table ronde



Prostitution et société

Débat avec la salle

Question de Philippe Avez de l'association CD21 93 à Dominik Golema :

Vous avez parlé d'associations de petite taille qui soutiennent les victimes de la prostitution ou leur famille dans certains quartiers. Est-ce que ces associations sont soutenues par les pouvoirs publics locaux et sont-elles identifiées par les habitants et comment sont-elles perçues ?

Réponse de Dominik Golema :

Est-ce que les actions des associations de petite taille sont soutenues par les autorités locales ? Oui, un des exemples c'est qu'à Wrocław, une ville de 650.000 habitants (soit un 20^{ème} de l'agglomération parisienne) il y a 700 centres culturels et éducatifs où on mène des activités de prévention et des thérapies avec des enfants et des familles. Ces différentes associations agissent localement dans des programmes soutenus par les collectivités locales. En parlant de cela je pense également à l'activité des paroisses, certaines agissent également en accompagnant ces personnes en détresse et ces besoins sont identifiés par les habitants, les travailleurs sociaux et les bénévoles qui travaillent dans ces associations.

Question de Philippe Avez de l'association CD2193 à Amélie Maugère :

Votre travail de lecture des débats sur l'adoption de la LSI vous a-t-il permis de voir des discours différents en fonction du genre, en sachant que la représentation des femmes à l'Assemblée est une des plus pauvres d'Europe ?

Réponse d'Amélie Maugère :

Dans le cadre du débat à l'Assemblée Nationale ou au Sénat

il n'y avait pas véritablement de position marquée entre les hommes et les femmes pour ou contre les réformes. Il y avait plutôt un consensus sur l'idée que les femmes qui se prostituent, ne sont pas en situation de consentir à une relation prostitutionnelle, soit un discours de victimisation. Seul Noël Mamère et Bruno Leroux ont défendu une autre position.

Intervention de Chantal Duiez, éducatrice à l'AdN 13 :

On a beaucoup parlé de sexe et de relation homme/femme, homme client et femme prostituée. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi beaucoup d'hommes qui recherchent des hommes prostitués ou transidentitaires.

Autre intervention :

Je reprends l'intervention précédente sur les personnes concernées par la prostitution. C'est vrai que l'on rencontre les deux genres dans la population en situation prostitutionnelle mais je voulais juste dire que c'est une violence qui est à mon sens faite « au féminin », que l'on soit homme ou femme.

Intervention de Sylvie Duriel AdN 13 :

Je pense aussi que c'est une violence au féminin. Les violences sont aussi de la part d'hommes ayant subi des violences de mères abusives, toutes puissantes et donc il est important de rappeler que l'AdN accompagne aussi ces hommes avec toute la problématique de genre qui est liée.

Intervention de Philippe Scelles Président d'honneur de la Fondation Scelles. Je remercie Monsieur Golema et les excel-

lents exposés. Les deux choses les plus importantes pour moi sont, d'une part, la prévention des jeunes et, d'autre part, la lutte contre le proxénétisme, notamment parce que malheureusement 80% des prostitués en France sont des personnes étrangères.

Question de Jolanta Ostrowka à Mme Ayad :

Je représente l'organisation qui travaille avec la municipalité de Wroclaw et j'aimerais réagir par rapport à ce qu'a dit Mme Ayad. J'aimerais faire un commentaire sur les données fournies: j'ai été bouleversée par tout cela. Il s'avère que l'impuissance des politiques et des services publics entraîne des coûts importants (ex. achats des préservatifs en Europe pour la coupe du Monde en Afrique du Sud). Est-ce que, en tant que fondation, qui menez des recherches, et en ayant ces 400.000 internautes qui suivent vos actions, vous menez une sorte de lobbying auprès des autorités, des services publics, des politiques pour exposer ces données clairement? Faites-vous des campagnes dans ce sens-là au sein de votre fondation?

Réponse de Sandra Ayad :

Il y a en effet des actions de lobbying mais nous ne sommes pas les seuls, elles sont menées par plusieurs organisations. C'est volontaire, pour que les pouvoirs publics comprennent que ce n'est pas la volonté d'une seule fondation. Mais il faut avouer que ces actions sont délicates à mener de par les choix politiques. Avec la loi Sarkozy on n'est pas dans de l'abolitionnisme pur. Les actions de lobbying, on en fait beaucoup mais ça n'aboutit pas toujours. On rencontre des députés européens qui sont de notre côté. Geneviève Duché parlait d'une audition à l'Assemblée Nationale sur la prostitution, nous allons aussi être auditionnés. Il y a aussi d'autres associations qui font du lobbying avec une vision plus « pro sexe ». Malka Marcovich a souligné la difficulté de faire du lobbying aujourd'hui. C'est long et compliqué et je comprends l'action des Maires débordés qui ne savent pas comment agir. C'est surtout une volonté politique ou gouvernementale qu'il faut mettre en œuvre. Réponse complémentaire de l'Ancien Président de la Fondation Scelles : après tout ce que l'on a entendu, quand on sait qu'il y a un grand nombre d'experts dans le monde qui ont travaillé sur la question, on constate que l'on n'a pas réussi à travailler ensemble. Il faudrait vraiment réussir au niveau international à mettre tout cela en lien. Il faudrait absolument réunir toutes ces bonnes volontés, ce qui est plus facile aujourd'hui avec Internet.

Question de Jean Christophe Tête, Directeur de l'AdN Paris

J'ai une question sur les politiques publiques, que j'essaie de mettre en parallèle avec les moyens financiers mis en place. Y a-t-il eu des moyens mis en face d'une politique volontariste d'abolitionnisme ?

Réponse d'Amélie Maugère :

J'ai plutôt l'impression qu'il n'existe pas de ligne prostitution, qu'il y a peu de moyens pour le volet social de la politique en matière de prostitution. Le volet social qui donne un peu la valeur de la politique abolitionniste n'est pas tant développé que ça et cela s'insère toujours dans le giron des politiques pénales.

Question d'une assistante sociale du CROUS de l'Université

On travaille beaucoup avec les étudiants et la problématique prostitutionnelle est une question qui apparaît de manière récurrente. Je me pose la question de l'ampleur de l'angle économique quand les étudiants nous disent : « vous pouvez m'aider mais ce ne sera jamais assez par rapport à ce que je pourrais gagner » et je suis alors devant une certaine impuissance et je me pose la question de l'utilité de mon action.

J'ai vraiment l'impression que l'argent a pris le dessus, que l'on n'arrivera jamais à développer assez de moyens. Comment agir pour que ce soit la moralité, le respect du corps qui prenne le dessus ?

Réponse de Geneviève Duché :

Effectivement nous sommes dans un monde de domination et d'importance de l'argent mais est-ce que ce goût pour l'argent n'est pas le signe d'une recherche de valorisation de soi-même, dans une situation de départ de totale dévalorisation ? Le signe d'une frustration profonde en cherchant à compenser, en ayant un certain pouvoir, du pouvoir d'achat, donc du pouvoir ? C'est vrai que l'on ne peut pas démonter le système du jour au lendemain, tout comme on ne peut pas démolir du jour au lendemain le phénomène de la domination masculine. On a vu hier le lien intrinsèque entre violence et prostitution (violences et/ou manques et carences affectives énormes). Il faut aussi chercher là, y compris dans le monde étudiant. Il faut se demander ce qu'il y a à l'origine de ce choix de mauvaise solution (car ce ne sont pas tous les étudiants défavorisés qui entrent dans la prostitution). Ensuite il faut éviter que ces comportements ne s'enkystent et deviennent permanents.

Gwendoline de Lausanne de l'association Captif La libération :

pour rebondir là-dessus, Dominik Golema parlait de prévention au sein des familles, du rôle du père et de la mère, de l'éducation à reconstruire. Est-ce que cela existe en France aussi ? Est-ce un réel objectif au sein de nos associations face à cette montée de la prostitution sur internet des jeunes ?

Réponse de Geneviève Duché :

Au sein de l'AdN nous avons des programmes de prévention qui se développent dans le cadre des familles mais c'est très difficile à mettre en place. On arrive souvent à toucher les mères mais pas les pères. On passe par les écoles, les collèges, les lycées, les universités pour travailler avec les enseignants et les structures. Avec les familles c'est plus compliqué, mais peut-être qu'on ne le fait pas assez.



Quelle insertion professionnelle pour les personnes dans le cadre du phénomène prostitutionnel ?



Les Ateliers Coopératifs de Recherche-Action

avec **Christian Hermelin**
du Collège Coopératif de Paris
et de **Jérôme Chastel**, acteur social
à l'Amicale du Nid 92

Un travail de recherche-action, à l'Amicale du Nid, est actuellement en cours. Il est accompagné par le Collège Coopératif de Paris. Il porte sur la spécificité des démarches de l'AdN dans l'approche de l'insertion professionnelle des personnes relevant d'un parcours prostitutionnel. Il vient d'être remis un rapport d'étape, avant le bouclage prévu au printemps 2011.

Christian Hermelin

Je tiens à dire que Mehdi Farzad, Directeur du collège coopératif, n'est pas là en ce moment, nous étions d'accord pour que j'intervienne mais on espère toujours qu'il passera dans la journée.

Telle qu'elle est conçue et proposée par le Collège Coopératif de Paris la recherche-action se définit essentiellement comme une recherche d'acteurs. Ceci signifie en clair que l'approche des pratiques sociales et, plus largement, de la société où elles s'inscrivent, est réalisée par les praticiens eux-mêmes, dans un secteur commun, qu'ils ont en commun. Ils sont alors considérés comme porteurs de savoirs spécifiques, savoirs nouveaux, savoirs d'expérience, savoirs que nous considérons en général comme inédits. L'expression de ces savoirs suppose une démarche à la fois expérientielle et rigoureuse.

Les acteurs dont je parle en cet instant, sont précisément, au sein de l'AdN, les travailleurs sociaux, conseillers, éducateurs, écoutants qui accompagnent les personnes relevant de parcours prostitutionnels. Dans un instant d'ailleurs, il vous sera apporté un témoignage sur l'état actuel de la réflexion collective en cours. Je me contenterai, pour ma part, de vous indiquer, comment le Collège Coopératif avec sa méthodologie

propre, accompagne le groupe qui a été constitué. L'AdN s'est ralliée au processus développé sous le nom générique d'ACORRA, atelier coopératif de recherche-action, qui fut inventé dans les années 1990. Ce sont des cercles qui rassemblent des acteurs, devenant auteurs, s'organisant pour cela autour d'un objet commun, d'actions collectives, pour les examiner, les valoriser, les conceptualiser, les repenser et établir de nouveaux projets.

Durant, cette année, une organisation a été, en fait, mise en place, laquelle repose sur trois niveaux

- **Premier niveau**, lieu essentiel de la production, prend la forme de deux chantiers régionaux, l'un au Sud, autour de Marseille, Montpellier et Toulouse ; l'autre au Nord, regroupant des intervenants de Paris et du département des Hauts de Seine.
- **Second niveau** est constitué en lien avec les chantiers de région, par des lieux d'investigations où se collectent des données, selon la problématique et les hypothèses définies par le chantier de région.
- **Troisième niveau**, il existe une coordination nationale, avec des représentants des chantiers pour un recueil d'ensemble,

une interprétation globale et la rédaction du rapport d'étape puis du rapport final.

L'accompagnement par le Collège Coopératif,

Il est assuré par deux animateurs-chercheurs, spécialisés dans l'accompagnement des collectifs en recherche. L'un suit spécialement la démarche de la région Sud, l'autre, celle de la région Nord. L'un et l'autre participent ensemble à l'animation de la coordination nationale. Ni l'un, ni l'autre ne prétendent être des spécialistes des problèmes abordés : par contre, ils se présentent comme des spécialistes d'une démarche qu'ils veulent coopératives, et apportent à la fois de la méthode et une aide à la réflexion qui, en tout état de cause, est celle des acteurs eux-mêmes.

Chaque rencontre de chantier régional ou de coordination nationale fait l'objet d'un « journal d'Acora ». Ce journal fait l'objet d'une relecture commune, accompagnée de corrections, d'ajouts, de précisions, pour être enfin l'objet d'une validation du groupe qui en autorise la diffusion. C'est le même processus qui accompagne l'édition des rapports. Ce fut ainsi le cas pour le rapport d'étape qui a été réalisé à l'occasion de notre rencontre, à destination du Fonds Social Européen. Pour le Collège Coopératif, comme pour l'AdN avec qui s'est réalisé un plein accord.

Une telle démarche n'est pas qu'une simple affaire de méthodes et d'outils.

Nous notons souvent l'importance de la distanciation du praticien par rapport à ses pratiques, importance particulière lorsque l'ensemble d'une institution se donne un temps de rencontre et de réflexion collective, mais nous ne voudrions pas confondre la démarche et la finalité. La distanciation est une démarche, elle ne saurait être une finalité tout au contraire, le but visé est celui de la plus grande implication... Les acteurs sociaux que nous rencontrons en général, et c'est bien le cas avec l'AdN, aspirent à produire des analyses froides dont ils acceptent le verdict et les conséquences, mais ils en refusent la tiédeur et finalement demeurent toujours emplis de la chaleur des actes, des espoirs, voire, si vous le permettez, des utopies renouvelées. Nous sommes, avec eux, porteurs d'un projet de société.

Jérôme Chastel

La question de l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant connu la prostitution, l'AdN a historiquement apporté des tentatives de réponses diverses et complémentaires, atelier de réentraînement au travail, centres de formation des salariés chargés d'insertion, travailleurs sociaux spécialisés. Des conventions ont été signées avec des ANPE et des DDTE dans le cadre des programmes CIF par exemple, accompagnant nos publics vers des dispositifs de droit commun au fur et à mesure de leur employabilité acquise ou re-

trouvée. L'AdN a souhaité aller encore plus loin dans ce projet de recherche-action engagé en collaboration avec le Collège Coopératif dans le cadre d'un projet européen cofinancé par le FSE. Aujourd'hui ce travail est une étape importante pour faire savoir, tant en interne qu'en externe, nos démarches de terrain en matière d'accompagnement à l'insertion professionnelle, les remettre en question et les actualiser. Le chantier est vaste, vous le savez bien.

Objectif principal de cette communication est de dire que l'essentiel de nos actions se situe en amont de l'accès à l'emploi.

17

Aperçu des pistes de réflexion

Le texte introductif précise l'employabilité des personnes et désigne la capacité des personnes à remplir les conditions nécessaires et suffisantes pour se trouver un emploi, se maintenir ou évoluer en entreprise. Nous avons opté sur une recherche permettant de **déterminer les freins et les leviers** et la participation des personnes à l'élaboration de leur parcours.

Le chantier Nord analyse des études de cas et le chantier Sud recueille des pratiques. Ces deux stratégies se rejoignent en ce moment.

Quelques freins, constatés avec nos collègues des différents services et des établissements en France - ce que l'on a pu entendre de la part de **Madame Salmona**¹ - beaucoup de personnes accompagnées par l'AdN ont été traumatisées par leur parcours de violence avant et pendant la prostitution : symptômes d'intrusion, souvenirs répétitifs et envahissants, détachement d'autrui, évitement, accès de colère, sentiment d'avenir bouché, difficulté de concentration, d'endormissement.

- Une personne s'exprime difficilement, a un vocabulaire pauvre.
- Une autre à un besoin constant de repères, ne supporte pas l'inactivité qui augmente son angoisse.
- Pour certaines les projections sont impossibles, incapables de se projeter vers un emploi.

Elles sont encore sidérées par ce qui leur est arrivé, enfermées dans des systèmes de fonctionnement pour se dissimuler la violence antérieurement subie.

Elles ont une image d'elles dévalorisées, elles sont désociabilisées, ne réalisent pas les étapes qui sont nécessaires à l'insertion, comme si elles pouvaient instantanément passer de la prostitution à un emploi. La situation contraire est envisagée, si leur emploi s'arrête, elles n'arrivent pas à penser longtemps à autre chose qu'à la prostitution. D'autres difficultés se surajoutent ; papiers, situations familiales, enfants, ressources hébergement...

Pour les prostituées, fruit amer des abus, le social et le professionnel sont très entremêlés, on constate la confusion de registres affectifs professionnels et sociaux. Ces difficultés de

¹ voir intervention de Muriel Salmona à l'occasion de la journée de 15 novembre 2010

repérage, ces difficultés au niveau de relations sont source de malentendus ou de comportements de soumission, elles n'osent dire leur déception par rapport à ce qui leur est proposé.

Face à cela il existe quelques leviers

Nous recevons des personnes debout, motivées, volontaires pour passer à autre chose malgré les extrêmes violences subies.

- La rencontre de professionnels dans des ateliers ou lors de démarches d'accompagnement est à l'origine de progrès dans l'évolution des parcours.
- Porter plainte contre son proxénète, un réseau, c'est s'engager dans un acte qui dit les limites du supporté, c'est un levier puissant quand l'affaire suit rapidement son cours et que les différentes associations encadrent la plaignante.
- L'obtention d'un titre de résident ou de séjour qui est une reconnaissance en soi par une société qui ne les a souvent pas épargnées.
- L'entrée en préformation pour alphabétisation, une mise à niveau est aussi une occasion de tisser des liens, un encouragement à reprendre la langue et la parole avec d'autres ayant connu la même galère.
- Faire de nouvelles rencontres, des amis d'origine différentes, ouvre à d'autres cultures, rompt la solitude et crée des assurances relationnelles nouvelles et contribuent aux pré-requis nécessaires à l'emploi.

Aux conséquences spécifiques et à celles de la vie courante, sociales et administratives, nous apportons des réponses spécifiques. Il est important de procéder par étape et sans jugement, de moduler la fréquence et la longueur des accompagnements rechercher des solutions avec les personnes elles-mêmes pour que, leur dignité trouvée ou retrouvée, elles réalisent l'anormalité des situations auxquelles elles ont été exposées.

Nous devons leur assurer de notre présence, de notre aide matérielle physique et psychologique pour lutter avec elles contre une réactivation des traumatismes et être présents lors des allers et retours dans la prostitution qu'elles opèrent comme un refuge structurel. Nous sommes là, inscrits dans la durée des équipes, des relais auprès desquels elles viennent et reviennent tisser et préparer leur projet.

L'AdN, par ses actions individuelles mais aussi collectives en lien avec des services spécialisés, des médecins psy, puis progressivement grâce aux dispositifs d'accès à l'emploi, aux missions locales, aux stages, plate-forme linguistiques, entreprises d'insertion, élabore avec les personnes ces parcours singuliers. L'ensemble de services qui travaillent avec des groupes, ateliers, résidences sociales contribuent à cette dynamique de réinsertion.

Ainsi les AVA (ateliers de production), avec leurs horaires réguliers, les apports des moniteurs-éducateurs techniques spécia-

lisés, leur prise en compte des difficultés de chacun, les travaux en lien avec les employeurs du marché traditionnel, sont des lieux de formation, de garantie de ressources, une première approche de l'emploi ordinaire, leur accueil de bas seuil est l'occasion pour beaucoup de personnes suivies de mettre le pied à l'étrier, valider des compétences transmissibles, rencontrer d'autres collègues et préparer progressivement les étapes suivantes.

Un autre exemple :

dans le cadre de l'accompagnement social global, un travail est mis en place par une personne et ses référents AdN, autour de l'émergence de ses souhaits professionnels en faisant appel à des souvenirs positifs, notamment sa scolarité.

En parallèle nous étudions avec elle ses réactions face à trop ou pas assez de cadre. Proche des appuis spécifiques personnalisés des ASI ou des dispositifs de droit commun de Pole emploi, mais encore inaccessibles pour elles, ces rencontres dans le cadre d'un accompagnement global permettent dans un premier temps de rassurer la personne pour évoquer des expériences très douloureuses.

Si cette personne a émis le souhait de rentrer dans l'Armée, représentant pour elle un cadre sécurisant, et de reprendre ses études, les prises de contact de sa part lui en ont montré les limites administratives. Aujourd'hui, elle poursuit un travail alimentaire en caisse et est entrée en Faculté.

A nous de ne pas être sidérés, abasourdis par leur parcours et par la densité avec laquelle elles nous investissent et surinvestissent. Elles nous font part du plus intime d'elles-mêmes comme un trop ou d'un silence qu'il est nécessaire de reprendre en équipe avec nos intervenants pour une analyse des pratiques, fondamentale.

En conclusion provisoire

Notre objectif est de leur proposer un accueil et un suivi qui servent à faire passer quelque chose. Donner aux personnes la capacité de poser des questions, d'objectiver et comprendre les réalités professionnelles, culturelles, affectives. Leur permettre d'acquiescer de l'indépendance et de l'autonomie. Il y pour cela nécessité de prendre du temps, de travailler sur la non-immédiateté.

L'employabilité des personnes, c'est aussi pour nous la capacité trouvée ou retrouvée des personnes de se positionner comme sujet au sens d'individus animés de projets et prêts à les remettre en question en fonction de l'évolution et des exigences du marché du travail.

Cette étude n'est pas terminée, après le projet de recherche financé par le FSE l'AdN, doit poursuivre son action, mutualiser les pratiques avec les différents territoires et ses partenaires acteurs du droit commun pour l'emploi ainsi que les chercheurs, sur les conséquences des violences subies telles que présentées lors de la journée d'hier.



Interventions de l'équipe de Wrocław Social Actions Company

Jolanta Ostrowska, acteur social
Andrzej Kaminsky, pédagogue spécialisé
dans l'insertion professionnelle
Aleksander Samek, curateur-tuteur sur déci-
sion de justice

19

Jolanta Ostrowska

J'aimerais dire quelques mots sur les conditions du marché du travail en Voïvodie de la Basse-Silésie : le taux de chômage moyen tourne autour de 10 % dans la région mais il y a 8 communes qui se situent près de la frontière où le chômage dépasse 20 %. Ce taux est extrêmement élevé. De plus, le marché du travail est marqué par le fait que les employeurs ne sont pas en mesure d'offrir aux travailleurs des rémunérations satisfaisantes qui rendraient le travail suffisamment attrayant et qui ne permettent pas aux travailleurs de subvenir aux besoins de leur famille.

En ce qui concerne le marché des services pour monter son business, c'est très difficile pour des raisons de charges sociales et de taxes très élevées. Il faut avoir de bonnes bases, du courage et beaucoup de potentiel pour maintenir en vie une entreprise. Ces données créent une pression, une tension qui empêche l'insertion professionnelle des personnes menacées par l'exclusion sociale ou qui sont déjà exclues.

C'est la raison pour laquelle, peut-être, les personnes qui se prostituent ne sont pas considérées comme un groupe auquel s'adresse l'insertion sociale : c'est un groupe à part.

Les institutions qui essaient de soutenir ces personnes, n'explorent pas ce domaine (celui de leur réinsertion professionnelle).

Quelles sont les possibilités ?

Est-ce que le système de soutien de l'emploi en Basse Silésie est prêt à accueillir ce public ? Je dois répondre un peu comme Dominik Golema : il n'y a rien. Mais, en m'appuyant sur l'exemple de D. Golema, cela ne veut pas dire que l'on ne peut rien faire. En particulier, actuellement, nous avons accès, aussi bien les institutions publiques que les ONG, les associations ou les acteurs importants qui agissent dans milieux locaux, aux moyens du FSE et cela mobilise et motive tous ces acteurs pour atteindre les groupes sociaux qui ont été mis au ban.

C'est pour cela que le rôle des organisations qui agissent dans les collectivités locales est très important. Il faut d'abord définir ce problème : ce que la prostitution entraîne derrière elle comme problématique.

Je voudrais dire également que, pour le retour à l'emploi, au premier emploi des personnes qui sortent de la prostitution, atteintes par des souvenirs de la mémoire traumatique, il y a des liens évidents entre activités sociales et professionnelles. Ces personnes sur le chemin du retour ont besoin d'un temps de protection et cela prend du temps.

Actuellement ce qui pourrait les aider à revenir sur le marché de l'emploi, à mener une vie sociale régulière normale, serait de s'engager dans l'activité des coopératives sociales qui touche l'économie sociale, c'est-à-dire une sorte de pépinière de retour à la vie sociale professionnelle normale. Cela dépend de l'activité elle-même et de la professionnalisation de ces associations.

Il ne s'agit pas de créer de nouvelles associations, celle qui existent et s'occupent des exclus peuvent le faire en élargissant leur activité vers les personnes qui se prostituent et qui souhaitent s'en sortir. Bien sûr cela demande un partenariat et une coopération avec les collectivités locales pour que ces dernières aient un regard positif sur ces activités, informent et communiquent sur ce type d'accompagnement.

Je crois que ce que je viens de dire va être complété par mes collègues à propos de freins qui existent pour les personnes qui sortent de la prostitution car il s'agit de reconstruire sa propre image, en tant que personne digne, qui peut vivre comme les autres, avoir une famille.

Andrzej Kaminsky

Je suis pédagogue spécialisé dans l'insertion professionnelle et je travaille avec les personnes dépendantes. Psychothérapeute de type Gestalt, j'anime des ateliers avec mes collègues dans les écoles, avec la fondation de ma collègue et l'office de la ville de Wrocław représenté par M. Dominik Golema.

Je voulais dire aussi ce qui a été soulevé par Mme la Vice Présidente de AdN par rapport à la stigmatisation sociale. Je voudrais parler de la prostitution par rapport à ce que l'on qualifie de déviation.

La déviation, c'est chaque comportement différent par rapport aux normes sociales, il peut être négatif par rapport à la position sociale. Une conduite est déviante lorsque le spectateur social détermine cela comme étant une conduite déviante. Les sociologues disent que les déviations introduisent un certain équilibre dans une société. Mais les proportions prises ici sont trop grandes, hors de contrôle.

Pour parler de **la stigmatisation** il faudrait revenir des centaines d'années en arrière lorsque l'on teignait les cheveux des prostituées en jaune, ce qui représentait l'or falsifié, l'habit de judas, pour représenter la trahison. Il y avait deux catégories de personnes stigmatisées, celles visible, comme les personnes qui sont handicapées et les autres. Les prostituées pourraient appartenir à cette catégorie. C'est un groupe plus difficile à discerner.

J'aimerais raconter un cas clinique de mon groupe de personnes soumises à l'addiction. C'est une personne qui a travaillé dans une agence de sexe. Elle est alcoolique, souvent ça va de pair car les personnes qui se prostituent gagent de l'argent pour acheter des drogues. Elle n'a pas de problème avec l'addiction elle-même, elle pourrait en sortir mais, son vrai problème, c'est que quelqu'un la remarque, un client ou un ex-client, car, à part eux, personne ne sait qu'elle se prostitue. C'est une barrière pour trouver un emploi car elle a toujours peur de tomber sur un ancien client. Dans l'univers carcéral, lorsque je demande, pourquoi récidivez-vous ? On me répond : « *on est loin de notre domicile, et retrouver - mon milieu - c'est plus facile que de retrouver le milieu familial* ».

Ce serait bien d'agir en communiquant autour de cette stigmatisation sociale. Il faut faire prendre conscience à ces personnes qui subissent cette stigmatisation qu'elles peuvent sortir de la stigmatisation, qu'elles doivent faire la démarche pour sortir de cette situation, que ce n'est pas à la société de le faire.

Par exemple en France où il y a beaucoup d'immigrés et où il y a des problèmes d'insertion, la France ne peut pas s'adapter aux immigrés, ce n'est pas possible, c'est aux minorités de s'adapter au fonctionnement de la société qui les a accueillis. J'aimerais commenter ce qu'a dit Jérôme Chastel concernant l'agression de la société vis-à-vis des personnes qui sortent de leur pathologie, qui s'insèrent socialement.

Ceci est lié au manque de connaissance, à l'ignorance. Il faut que la société soit plus compréhensive et mieux informée pour éviter les effets de rejet. Moi-même, quand j'étais en présence d'un handicapé mental, mon réflexe était de fuir. Je pense que pour les autres c'est la même chose, il faut d'abord surmonter ses craintes.

En tant que psychothérapeute, je suis passé par le système scolaire, j'ai été contrôlé et supervisé et je continue à apprendre des techniques psychothérapeutiques et je pense que toute démarche correcte est la suivante :

J'aimerais attirer votre attention, sur un point qui est très important pour notre groupe. Pour nous la famille est très importante, toutes les perturba-

tions découlent des perturbations des liens familiaux. « *J'ai ça, si tu le veux, tu peux le prendre* » et les motiver pour le faire mais pas leur dire « *tiens, je te donne ça* ». Il faut les motiver car, dans la vie, ils n'ont pas appris cette motivation.

20

Aleksander Samek

En tant que tuteur d'un tribunal, je travaille auprès des délinquants qui ont commis des délits mais qui ne sont pas dans un centre pénitentiaire. Je ne vais pas m'étendre sur la structuration de mon travail mais vous parler de trois obstacles dans le cadre de l'insertion sociale, sachant qu'en Pologne il n'y a pas de dispositif propre pour les prostitués ou les drogués.

C'est la première fois que j'entends parler de réinsertion sociale et professionnelle. On devrait mettre ceci en relief en Pologne.

Parmi les obstacles, la première chose, c'est la désocialisation, puis le manque d'habitude de travailler, et le manque d'emploi. Chez certaines personnes la pathologie remonte à plusieurs générations : la prostitution ou le vol n'est pas un problème, c'est courant dans leur milieu. L'argent on ne le gagne pas on l'obtient. Ils sont incapables de faire quoi que ce soit, les institutions les ont habitués. Elles ne donnent pas la canne à pêche mais donnent le poisson tout prêt.

Ces personnes sont des victimes blessées par le destin et l'Etat devrait tout leur donner. Chez les jeunes, cette attitude est formée dès le début car ils ne savent pas qu'ils doivent faire quelque chose pour eux-mêmes.

Le troisième obstacle en découle : le manque d'habitude au travail. « *Si mon grand père, mon père, ma mère n'ont pas travaillé, pourquoi moi je devrais le faire?* ». C'est un problème très enraciné et au jour d'aujourd'hui on ne peut pas le solutionner.





les multipartenaires chargés de l'insertion des personnes cumulant des difficultés

Je vais faire une bascule, mais on voit bien l'articulation de l'emploi par rapport au travail social et à l'entreprise. Il faut travailler avec les travailleurs sociaux pour faire tout le travail en amont mais on doit aussi travailler avec les entreprises pour changer le regard sur les personnes qui, sinon, risquent de se trouver en situation d'échec à un moment donné.

Il y a 200 PLIE¹ en France. Pour Paris, nous existons depuis 5 ans et sommes subventionnés, par la Ville de Paris, le Département et le FSE.

Nous développons plusieurs axes de travail

Accompagnement pour accéder à un emploi, cet accompagnement a une spécificité, il n'est pas conçu avec une durée déterminée, cela correspond à l'idée de temps. J'espère que l'on restera longtemps comme ça, que le PLIE puisse durer deux ans, trois ans et proposer un emploi, constater des allers et des retours en arrière, parce qu'un évènement va refaire basculer les choses en arrière et qu'il faut alors recommencer.

Le parcours se construit dès le démarrage avec la personne

C'est le moment le plus difficile. Comment on travaille pour que les personnes se projettent dans l'avenir, alors qu'elles sont dans l'immédiateté ? Ce devenir, ça veut dire anticiper sur un parcours, construire avec elles un parcours où il peut y avoir de l'emploi, de la formation, des moments où on va travailler sur la santé, pour arriver à accéder à l'emploi.

C'est ce moment d'anticipation qui est aussi difficile pour l'accompagnateur que pour la personne, car le professionnel se demande aussi à tout moment « et si ça ne se réalise pas ? ». Le parcours se construit avec un référent Parcours à l'emploi. La personne va être accueillie, et l'idée c'est de mettre de côté ses représentations pour pouvoir écouter la personne avant que la personne rentre et qu'elle s'engage dans le PLIE.

C'est la phase d'accueil préalable qui est très importante. Au cours de cette phase on demande à la personne quelles sont ses priorités (avant de parler d'emploi). On va aussi construire l'accès à l'emploi en fonction des priorités de la personne. Ces

priorités changent avec les personnes et elles ne correspondent pas forcément à nos codes sociaux.

Puis vient l'idée d'engagement

engagement moral avant tout même si symboliquement un contrat est signé. On se fait confiance mutuellement pour ensemble cheminer tout le long de ce parcours. Le travail du référent ne peut se faire sans le travailleur social : c'est avec ce travail main dans la main que l'on commence à tisser les choses et que l'on commence à se raccrocher à l'économique et à l'emploi.

L'économique et l'emploi

Il faut aussi le préparer face à quelqu'un qui a gagné parfois 500 euros par jour avec certaines pratiques et à qui ont dit qu'on peut lui proposer de gagner à peu près cette somme sur un mois.

Il faut aussi pouvoir dire aux employeurs comment accueillir les publics et proposer d'autres emplois. On travaille sur la clause sociale : pourcentage d'heures dans tous les grands marchés de Paris, qui sont réservées pour employer des personnes qui relèvent de l'insertion.

Les personnes ne le savent pas, pour ne pas les stigmatiser encore, mais nous travaillons cette question avec les employeurs.

C'est à nous de proposer cela aux entreprises (par exemple centre commercial de Plaine Commune) en faisant attention aux disponibilités des personnes car tout le monde ne peut pas, du jour au lendemain, travailler à plein temps. Il faut reprendre des habitudes de travail, pas seulement apprendre des gestes professionnels, mais reprendre des habitudes de codification relationnelle, face à des formes de management très fortes (dans le bâtiment par exemple).

Souvent les personnes disent « *on me parle mal* ». Notre travail, c'est alors d'aller sur place et travailler avec la personne mais aussi avec les responsables pour comprendre comment cela se fait, d'être des facilitateurs, des médiateurs.

On peut toujours mettre en place toutes les techniques de recherche d'emploi mais si l'accueil de l'entreprise ne correspond pas, on va renvoyer la personne très loin. Donc il faut éviter dans ce parcours qu'il y ait des échecs, ce qui demande de procéder à une évaluation très fine. Notre dispositif n'est pas limité dans le temps, on se donne une moyenne avec la personne, en faisant sans arrêt des points d'étapes et aussi avec le travailleur social. On doit pouvoir avoir le travailleur social comme médiateur, à un moment donné, pour mieux comprendre les freins et la difficulté.

La formation

Dans notre dispositif on a aussi des moyens pour construire de la formation. Mais, la formation, beaucoup de personnes n'en veulent plus, parce que l'on doit aussi préparer quelqu'un à la formation. Comment aller vers la formation alors que cela représente un collectif, alors que l'on a été isolé depuis des années, comment va-t-on s'insérer dans un groupe, comment ne pas être exclu par le groupe, comment ne pas être stigmatisé par le groupe ?

Travailler aussi avec le groupe et l'organisme de formation pour que la personne soit intégrée et sorte de ses pratiques. On prévoit deux formes de formation. Des formations très courtes mais avec immersion rapide dans l'entreprise pour habituer les personnes à un rythme et aux codes sociaux. Et on essaye de construire de l'individualisation. Comment joindre le travail et les études en aménageant les temps, en s'intéressant aussi à la question de la garde d'enfant ?

On travaille aussi à comment créer sa propre entreprise ce qui correspond aussi à des désirs d'autonomie, dans un groupe social dur et collectif. On travaille ainsi sur des métiers innovants auxquels on ne pense pas, comme par exemple les métiers du vélo à Paris (vélos-taxis, livreurs à vélo...) et nous avons des femmes sur ces métiers.



**Intervention de
Philippe Avez
directeur
du C2DI 93**

22

Le marché du travail et les pratiques des entreprises en matière de recrutement

Je vais donner quelques éléments de contexte. Je dirige C2DI 93 depuis 9 ans, je suis ici parce que C2DI a été créé par un collectif qui œuvre dans le département de la Seine-Saint-Denis. Je vais parler de quelles personnes qu'on accompagne et donner des éléments de contexte. Vous parliez des conditions de travail et de chômage en Pologne, et bien en Seine-Saint-Denis il est de 4 points supérieur à la moyenne nationale donc 14 % et dans beaucoup de quartiers classés en ZUS, Zone Urbaine Sensible, les taux de chômage sont de l'ordre de 30 % de la population active et parfois 40 % chez les jeunes et les seniors.

En Seine-Saint-Denis il y a 1.5 millions d'habitants, 100.000 allocataires du minimum social et 100.000 demandeurs d'emploi de catégorie A. Du point de vue économique c'est un territoire particulièrement riche qui est rapidement passé de l'ère industrielle à l'ère des services.

Nous constatons

1. pénurie emploi
2. disparition de métiers peu qualifiés et abordables pour les gens qui n'avaient pas de qualification ou ayant des parcours de vie difficile
3. une précarisation des statuts

Les entreprises qui recrutent sont les PME (les grands sièges sociaux sont ailleurs), ce qui est une tendance valable dans le pays dans son ensemble.

On constate aussi peu d'offres emplois accessibles à Pôle Emploi, c'est à dire des entreprises qui utilisent d'autres moyens pour recruter beaucoup d'organismes du secteur marchand qui viennent faire du business sur le chômage et qui se voient confier des personnes en difficulté ou trop souvent jugées inemployables.

C2DI a été fondée par un collectif d'associations dont l'Amicale du Nid. Elle a été présidée pendant plus de 9 ans par Patricia Léger, directrice de l'AdN en Seine-Saint-Denis. L'AdN est toujours très impliquée aujourd'hui dans l'administration et le suivi des projets que nous développons.

Les enjeux communs

- Définir le droit au travail pour tous, quels que soient les parcours de vie et sous réserve que les citoyens en fassent leur priorité rendre visibles aux yeux des employeurs des gens jugés a priori inemployables,

- rechercher systématiquement un statut fort sur le marché du travail (CDI à temps plein)
- créer les conditions d'un choix.

Les personnes que nous accueillons sont en situation d'exclusion, elles sont orientées par des CHRIS, des résidences sociales, des éducateurs de rue. Nous sommes aussi confrontés au phénomène prostitutionnel. On travaille beaucoup avec des familles monoparentales, des parents isolés, beaucoup de jeunes femmes qui côtoient l'exclusion sociale et une pauvreté financière réelle : de 30 à 40 % des personnes accueillies n'ont strictement aucune ressource. Ces personnes trouvent difficilement leur place dans des dispositifs classiques de retour à l'emploi.

Même s'il y a des choses qui nous éloignent dans les pratiques avec les PLIE, on s'en rapproche dans l'esprit. Les personnes que nous recevons en ont marre des parcours d'insertion qui ne débouchent jamais sur le droit commun. C'est peut être ça qui nous différencie.

La difficulté que représentent le passé et le présent, la question de rapport dominant – qui existe dans l'entreprise - en tout cas. Ces personnes en ont marre qu'on leur dise qu'à l'issue de ce parcours-là vous allez accéder au droit commun.

Fadela Amara a mis en place le contrat d'autonomie. On a confié cela au secteur marchand et non pas au secteur sans but lucratif. Leur taux de retour à l'emploi est entre 14 et 17% : c'est très faible. L'idée, ce n'est pas toujours de critiquer le parcours graduel mais ce que l'on conteste, c'est l'idée qu'à l'issue de ces parcours on revient souvent en arrière et qu'il y a encore trop d'échecs.

Ce qui motive ce projet

Ce n'est pas juste une idée de doux dingue : on part de la demande de personnes. Si on les écoute, elles sont en demande d'un logement, d'une couverture sociale mais aussi d'un statut de reconnaissance qui passe par l'emploi. Les gens sont lucides sur le fonctionnement du marché du travail et le CDI les intéresse énormément car c'est le meilleur moyen de trouver un logement, d'avoir une protection sociale, d'accéder aux loisirs.

A C2DI on essaye de travailler sur un accès direct à un statut fort au sein du marché du travail. C'est possible si on se concentre sur un travail à faire au sein des entreprises en considérant qu'il faut faire changer le contexte dans lequel on intervient.

Ce qui peut choquer c'est notre posture

C'est de considérer tout le monde employable. Ce n'est pas une vérité, c'est une posture de travail : les considérer a priori comme capables plutôt que comme inemployables.

23

L'autre axe, c'est de travailler sur les employeurs, sauf à considérer qu'ils sont tous irréprochables et qu'il n'y a pas de stigmatisation en France. C'est à nous de faire le lien entre les deux univers qui ont du mal à se rencontrer : univers social et celui de l'entreprise.

Comment fait-on ?

- On est obligé de développer des stratégies de contournement. Si on veut développer des liens directs avec les entreprises, capter des emplois on ne peut pas faire l'économie d'un travail avec les entreprises.

Aujourd'hui on culpabilise beaucoup les gens qui se retrouvent sans emploi et aussi on fait porter aux travailleurs sociaux cette responsabilité : on nous fixe des objectifs drastiques en terme d'insertion et de placement, jamais tenus par le service public de l'emploi, avec des personnes qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs classiques.

Travailler avec les employeurs, ce n'est pas juste leur expliquer qui nous sommes, le concept d'entreprise citoyenne je n'y crois pas ou plus. Les entreprises ont beaucoup travaillé avec les commissions locales jusqu'en 80, jusqu'à ce qu'elles considèrent que ce n'était pas leur rôle de faire du social. Si on a une approche de l'entreprise en caractérisant d'emblée les gens comme des personnes qui ont des difficultés, c'est tout de suite plus difficile. Notre boulot, c'est de travailler avec des employeurs en leur faisant oublier qui sont les gens que l'on va leur présenter.

Notre projet, c'est de développer toute une gamme de services qui conviennent à des petits patrons, qui n'ont pas de DRH, mis qui font l'emploi en France. Proposer une gamme de services, c'est leur proposer de collaborer avec les entreprises dans des moments stratégiques, définition des postes, présentation des candidats, intégration des salariés dans un collectif de travail. Ce qui est autant de la responsabilité des salariés que des employeurs.

Derrière ça, il y a un intérêt économique pour l'entreprise.

On n'est pas dans le discours social, on parle aussi de logique économique. Il y a des grands groupes où le turn over est de 50

à 60% sur des métiers peu qualifiés. Si on dit aux employeurs que l'on va travailler sur ces processus qui visent à maintenir l'emploi, cela les intéresse. Il y a des patrons intelligents !

Ce qui est important pour nous, c'est de contrarier le processus d'embauche habituel. C'est aussi important pour les entreprises d'accepter que les personnes puissent travailler tout de suite mais c'est aussi important pour nous de l'accepter, et ce n'est pas toujours facile. Il faut compter sur les priorités des gens et sur leur engagement.

Comment contrarier le processus d'embauche habituel lorsqu'on ne présente pas de CV, pas de lettre de motivation, pas d'entretien d'embauche ? Comment faire se rencontrer ces personnes et les employeurs sans être repérés et entendus comme des personnes en difficultés ?

Notre objectif

C'est de les rendre anonymes sans ce poids d'un parcours de vie. J'entends bien le travail nécessaire pour remobiliser, remotiver les gens... On a demandé aux employeurs s'ils voyaient des différences entre les gens qu'on leur présentait et les autres. Et il n'y a pas tant de différences, sauf leur grande envie de travailler et leur souci du rapport que l'on établit avec eux.

Rendre les personnes anonymes et nous concentrer sur ce qu'elles savent faire. On ne peut pas considérer a priori que les gens sont sans compétences. Il faut essayer de rééquilibrer la relation employeur/salarié au moins durant le processus d'embauche.

Notre discours c'est de leur dire : « vous avez autant à convaincre les personnes qui vont venir que l'inverse ». On met la pression sur les employeurs et ça marche !

On agit aussi sur le regard et les représentations, celui du travailleur social sur la personne en demande d'insertion, celui de la personne sur l'entreprise, etc....

Il faut savoir changer de lunettes de temps en temps. En tout cas on ne réussirait pas à faire ça sans les travailleurs sociaux qui continuent à travailler sur tout ce qui fait frein pendant que nous on se concentre sur l'emploi.



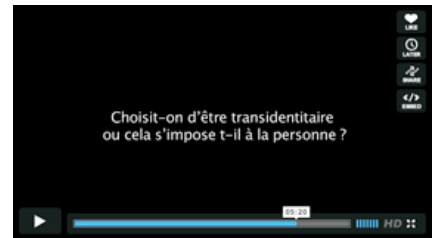
Intervention de la salle :

« Je voudrais revenir sur l'intervention du responsable de C2DI. Je voudrais dire « bienvenue » à d'autres interventions de ce genre dans le 75 et à des liens faits avec l'Amicale du Nid ».

Quelle spécificité pour les personnes transidentitaires pour l'accès et le maintien dans l'emploi dans le cadre du phénomène prostitutionnel ?



Projection d'une vidéo micro trottoir sur l'idée que se font les travailleurs sociaux des travestis, transsexuels, transidentitaires



**Intervention de
Camille Bernard
secrétaire nationale du GESt**

Vous avez pu voir dans ce petit film que les personnes transsexuelles, travestis, etc... s'apparentent à des OVNI, des organismes vivants non intelligibles par la plupart des gens.

Je voudrais situer le cadre de notre mission : nous faisons partie d'un groupe d'études sur la transidentité, le GESt. Notre association a pour objectif d'étudier, former et informer sur la transidentité et plus largement sur l'identité de genre et d'aider à l'intégration des personnes transidentitaires dans leur environnement familial, social ou économique. Le GESt est composé de personnes transidentitaires et d'autres non, avec des compétences dans différents secteurs (universitaires, acteurs sociaux, thérapeutes, juristes etc...), ce qui a l'avantage de l'expérience du vécu, enrichi des témoignages recueillis dans l'animation de réseau. Dans le cadre de la démarche du GESt sur l'intégration, nous animons depuis 4 ans, un groupe d'échange pour personnes transidentitaires qui s'est révélé particulièrement efficace en matière de prévention. (en relation avec AdN). C'est dans ce cadre que nous intervenons dans la réflexion et le positionnement autour de la question de l'insertion professionnelle.



Elsa Pastor de GEsT

Educatrice
spécialisée
doctorante en
sociologie à
l'université de
Saint-Etienne

On peut retenir 4 événements récents sur les 20 dernières années :

Juillet 2009

Publication d'un document thématique rédigé par **Thomas Hammarberg** « Droits de l'homme et identité de genre » dans lequel il dit principalement que les droits fondamentaux des personnes transgenres doivent être respectés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Avril 2010

La Haute Autorité de Santé qui a dressé un état des lieux sur la prise en charge du transsexualisme en France et a estimé que les protocoles actuels de soins sont incertains et a dénoncé l'absence de référentiels sur le sujet. Suite à ce rapport le ministère de la Santé a mis en place une commission visant à établir un cahier des charges pour la création de centres de références pour la prise en charge du transsexualisme, calqués sur ceux des centres de références pour les maladies rares.

Début 2010

La ministre de la Santé a souhaité que la transidentité soit sortie des maladies psychiatriques dans la classification internationale. Dans ce sens elle a fait modifier le mode de prise en charge du transsexualisme pour le sortir des affections psychiatriques de longue durée et l'inscrire dans la liste des maladies hors listes.

Dans le même temps

Le ministère publie une circulaire incitant à ce que les changements d'état civil de personnes «Trans» soit facilité et non entièrement conditionné par des opérations chirurgicales.

Même si ces changements sont, pour l'heure, suivis de peu d'effets concrets, ils sont significatifs des changements à l'œuvre dans notre société sur la transidentité.



Chantal Larrieux

Actrice sociale de l'AdN, porte-parole du Groupe de recherche action

Ce que je dirais, c'est que les connaissances acquises par l'AdN sur la transidentité sont liées au nombre de personnes transidentitaires qui sont accueillies. La fréquence de ces rapports a conduit les professionnels à vouloir s'informer le plus possible. Cette recherche action concerne 5 territoires sur 8 à l'AdN. J'interviens ici comme rapporteur du groupe.

La question de la transidentité est en pleine émergence dans notre société en mouvement qui commence à considérer autrement le sujet. Les premiers constats auxquels a abouti cette démarche, coté français, sont intimement liés aux compétences et expériences de terrain des salariés de l'AdN.

Les travaux menés n'ont pas la prétention d'exposer de manière générale l'ensemble de la problématique sur la transidentité et l'insertion professionnelle. Dans le cadre de ce projet européen il nous est apparu nécessaire, outre les apports de connaissance, de partager, mutualiser et dresser au sein de l'AdN, d'une part un état de lieux de ce qui est mis en œuvre sur les différents territoires et, d'autre part, la mise en œuvre d'un lexique et d'un référentiel commun qui fasse consensus au sein de l'association.

Les réflexions des salariés de l'Amicale du Nid sont regroupées en trois parties

Au sein de l'AdN, l'explicitation du lien transidentité et l'insertion professionnelle passent d'abord par l'appréhension du lien entre transidentité et prostitution. La Transidentité soulève des questions spécifiques vis-à-vis de l'insertion. AdN peut faire état de pratiques, d'outils et de propositions prospectives dans ce domaine.

Au niveau de la méthode il a été décidé, dès le départ, de se déplacer au niveau des territoires afin que les travailleurs sociaux ne participant pas au groupe de travail puissent le rejoindre.

Nous avons aussi souhaité la participation de personnes "Trans" pour qu'elles puissent apporter leur témoignage.

Les personnes "Trans" accueillies à l'AdN

Ce sont majoritairement dans un cheminement du masculin vers le féminin. Une première séance de travail nous a permis d'aborder les représentations de chacun et de chacune. Travailler la question de la déconstruction des représentations du plus grand nombre nécessite de travailler sur la déconstruction de ses propres représentations.

Où en sommes-nous ?

De quoi parle-t-on lorsqu'on aborde des questions liées au sexe, au genre, à l'identité ? Quel vocabulaire existe, quel langage commun sur la question "Trans" ?

D'emblée une première différence tant entre les territoires qu'au sein même de chaque territoire : absence de consensus sur les termes utilisés. Certaines personnes se refusent à employer certains termes : « *je suis moi-même et c'est tout* », ou ne voient tout simplement pas l'intérêt de cette terminologie.

Camille Bernard

Pour préciser certains termes, on a apporté au GESt un ensemble de définitions, qui ne valent que ce qu'elles valent mais qui permettent d'éclairer le propos. En préambule il est important de rappeler qu'il est nécessaire avant tout de prendre en compte la façon dont la personne se définit et de s'adresser à elle dans le genre qu'elle revendique, même si c'est fluctuant. Le fait de s'adresser autrement peut d'emblée bloquer un processus. On constate que les définitions ne sont pas stabilisées. Nous avons choisi le terme de « transidentité » qui semble être le plus consensuel dans la mouvance qui tourne autour de ces questions. Il s'agit du décalage vécu entre le sexe physiologique et le genre, c'est-à-dire le sexe psychosocial.

Ce décalage peut s'affirmer à tout âge et génère un conflit intérieur mais surtout un malaise social car la personne ne peut se reconnaître dans les rôles et apparences traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes. Ceci n'est ni un choix, ni une orientation sexuelle, ni une pathologie et peut s'exprimer de différentes façons : transsexualisme, travestisme.... C'est à dire un panel de situations variées et fluctuantes.

Intersexualité : que l'on appelait autrefois hermaphrodisme... Personnes dont les caractéristiques sexuelles ne sont pas clairement identifiées, soit dans ce que l'on voit, le sexe phénotypique, soit dans le sexe gonadique ou chromosomique. Cela ne rentre pas dans les champs de la transidentité, même s'il peut y avoir des recoupements sociaux dans les vécus de ces personnes.

Travestis : concerne habituellement les personnes de sexe masculin qui expriment leur féminité en utilisant des vêtements de femme (existe aussi dans l'autre sens). Pratique courante, vécue souvent dans le secret et la culpabilité par beaucoup d'hommes mariés.

Dans l'association de personnes « transvesties » dans laquelle j'interviens, 75 % des personnes qui fréquentent ces associations, ont des pratiques vestimentaires sans que leur conjointe soit au courant. On parlera plus volontiers de « **transvesties** » ou « **transvestisme** », qui n'ont pas la même connotation péjorative que travesti.

Transgenre : traduit de l'anglais « transgender », définition qui donne lieu à de multiples controverses, suivant les cas utilisés pour désigner l'ensemble des personnes transidentitaires ou celles qui affirment leur transidentité sans pour autant s'orienter vers une transformation physique majeure, contrairement aux transsexuels.

Transsexuel : personne impliquée dans une démarche de transsexualisme, qui peut aller jusqu'à la chirurgie de l'appareil génital, mais pas forcément. On préférera le terme transsexualisme plutôt que transsexualité. La question n'est pas celle de la pratique ou de l'attraction sexuelle mais bien de l'identité personnelle avant de tout rapport à l'autre.

FTM : female to male

MTF : male to female

Chantal Larrieux

Au sein de notre groupe de travail nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'y a pas de nécessité de catégoriser car il y a autant de personnes "Trans" que de visions de ce qu'est être "Trans". Il n'y a pas une communauté "Trans" mais des "Trans" qui se définissent de façon individuelle.

Il s'agit plutôt de déterminer les termes à ne pas utiliser pour ne pas heurter, plutôt que les bons termes. Il n'y a pas de consensus et l'Amicale du Nid aura à se positionner.

Au sein de l'AdN l'explicitation du lien transidentité et insertion professionnelle passe d'abord par l'appréhension du lien entre transidentité et prostitution. Pour nous il est important de dire qu'il ne faut pas créer d'amalgame entre Transidentité et prostitution.

Outre la question des définitions, se sont posées d'autres questions d'emblée

- Au sein de ce groupe parle-t-on uniquement de transidentité dans le cadre d'une activité prostitutionnelle ou hors prostitution ?

- Existe-t-il une spécificité dans l'accueil des personnes prostituées "Trans" ? y aurait-il des différences spécifiques ou supplémentaires pour des personnes lorsqu'elles sont "Trans" ?

Il convient de préciser qu'au sein des différents territoires de l'AdN il y a différentes expériences et pratiques concernant la prise en compte de la question « Trans ». Deux territoires ont mis en place des groupes d'échanges autour de la transidentité avec des "Trans" qui se prostituent, groupes qui se sont ouverts à des "Trans" qui ne se prostituent pas.

Dans la pratique nous constatons plusieurs modes d'entrée dans les relations avec les travailleurs sociaux

- Soit les personnes mettent en avant la transidentité, ou la prostitution.
- Soit le transvestisme est vécu comme un outil d'une activité de prostitution.
- Soit la personne souhaite aborder uniquement la prostitution sans demander d'accompagnement par rapport à la transidentité.
- Soit la personne demande d'abord un soutien dans son processus à la transidentité et la prostitution est un revenu pour parvenir à sa transformation.
- Soit la personne souhaite parler de sa transidentité et ne souhaite pas parler de prostitution.
- Soit la personne vit dans une ambivalence assumée et pose toutes ces questions.

Face aux difficultés pour les personnes en processus de transition de trouver un emploi, la prostitution peut être un moyen de survivre.

À noter que, pendant la période de transformation, la personne est rarement disponible pour réfléchir à son insertion professionnelle et ne pas vouloir se détacher de ses pairs.

Le parcours prostitutionnel peut influencer ou troubler la question de la transidentité.

Il semble intervenir dans les deux sens

- Soit comme accélérateur (amène l'argent pour les opérations ou permet une forme de normalisation sexuée).
- Soit il limite la transition pour conserver le sexe utile à l'activité prostitutionnelle.

Les personnes "Trans" en situation prostitutionnelle cumulent les difficultés. L'un des objectifs de ce groupe de travail, c'est bien de réfléchir à l'insertion professionnelle des personnes transidentitaires et il s'agit de dégager des pistes de réflexion et éléments de compréhension :

- A quel moment du parcours "Trans" l'insertion professionnelle est-elle possible ?
- Quel accès à l'emploi pour les personnes en début de parcours de transition ?

La question de la transidentité peut soulever des questions spécifiques pour l'insertion professionnelle. Le cumul prostitution et "Trans" complexifie l'accompagnement des travailleurs sociaux.

Des éléments facilitateurs ou handicapant ont été identifiés. Ces éléments varient selon le stade du parcours.

Nous avons abordé la question du point de vue des personnes et des employeurs.

Les points handicapants du point de vue des personnes

28

- Aspect physique et crédibilité dans le genre revendiqué (en début de la transition les personnes sont souvent dans un excès de féminisation qui les décrédibilise ou peut les mettre en danger).
- Problème des papiers d'identité, leur non-conformité avec l'apparence physique, c'est un handicap majeur.
- Beaucoup de personnes sont étrangères et, pour elles, l'obtention d'un titre de séjour est le premier objectif ; - Inadaptation du système d'aide sociale en terme d'hébergement (refus d'accueil des foyers non mixtes si les papiers de la personne ne sont pas régularisés).
- Comportement de la personne en réaction à un rejet social et familial, peur, dégradation de l'image de soi, manque de confiance, réflexes de repli ou de violence contre soi ou autrui. Tout ceci est un frein au dispositif d'insertion.

Il est alors nécessaire pour le travailleur social de prendre le temps de rassurer et de mettre en confiance la personne.

Difficulté à s'extraire du groupe de pairs

Les « Trans » se sont souvent créés un univers particulier et sécurisant au travers du groupe de pairs. Le travailleur social permet souvent d'agir comme tiers entre la société et ce groupe de pairs. Les aptitudes professionnelles, CV : les personnes ne peuvent plus ou ne veulent plus exercer leur précédent métier.

Lorsque l'entrée dans la prostitution est précoce, cela les a mobilisés psychiquement et a ralenti les apprentissages. Cela demande de reconstruire entièrement un profil professionnel. L'association des traitements hormonaux avec d'autres toxiques peut s'avérer dangereuse et renforcer l'inadaptation des personnes à l'exigence des normes du travail.

Certains pensent que l'intervention chirurgicale va régler tous leur problèmes, mais les difficultés antérieures sont toujours présentes et à résoudre, et souvent, une fois que le protocole est terminé, la réalité peut être bien difficile à vivre.

L'élément positif

La personne peut prendre appui sur la législation protectrice contre les discriminations fondées sur le genre et l'apparence dont Pascal Hureau va nous parler.



Intervention de Pascal Hureau

Responsable national de L'Autre Cercle Formation

Je m'occupe de l'Autre Cercle - Formation, c'est une association où on travaille les conditions dans le milieu du travail pour supprimer autant que possible les freins au bon épanouissement, quels que soit le genre et l'orientation sexuelle. On travaille dans la prévention et le traitement des situations de discrimination.

À ce niveau juridique on commence à avoir un arsenal intéressant en France, par rapport au Code du travail, au Code pénal mais aussi par le biais de la Charte des droits fondamentaux annexée au traité de Lisbonne. Cette charte interdit toute discrimination et la législation nationale a dû s'y adapter. Les discriminations ont toujours été d'abord combattues au niveau européen et, un ou deux ans après, on en trouve une transposition au niveau national.

Cet arsenal est un socle sur lequel on peut se reposer

Mais, attention, la discrimination elle se subit d'abord. La voie juridique ne doit être que la voie ultime si les autres n'ont pas été satisfaisantes.

Dans les différents textes de loi il y a toute une série de critères qui font de la discrimination un délit. Il y en a 18 et, parmi ceux-là, il y a : le sexe, le genre, l'orientation sexuelle. On ne parle pas de transidentité ou de transsexualité mais la jurisprudence montre que l'on peut invoquer la discrimination en raison du sexe ou de l'apparence physique au lieu de parler de transidentité. Bien entendu je fais bien attention à parler de transidentité et non pas d'orientation sexuelle. Si on regarde les différents domaines de discrimination il faut que l'un des 18 critères soit présent et que l'un des domaines précisés par la loi soit touché. L'emploi ou l'hébergement en font partie.

Dans l'emploi, il y a plusieurs phases dans le relationnel qui commencent par le recrutement, puis l'intégration dans l'entreprise, puis les évolutions de carrière.

Très souvent on ne pense qu'au moment du recrutement. Les salariés ont peur de ne pas être reçus. Or les DRH connaissent la loi ; donc, à ce niveau-là, la discrimination est assez faible. Mais c'est une autre paire de manches une fois recrutés dans la vie professionnelle.

Une fois dans l'entreprise, on va avoir des phénomènes de frein, de discrimination, de non dit, voire de harcèlement discriminatoire.

29

Ceci peut aller jusqu'à du harcèlement moral et conduire à la demande d'application d'un des critères de discrimination. Il est vrai aussi qu'avant de se présenter à un emploi, les personnes transidentitaires, comme les autres, ont peur de l'entretien. Avec en plus une projection : le recrutement, c'est une rencontre, un contrat de travail au bout du compte avec des droits et des devoirs de chaque côté et cela implique de la part de l'employeur un effort d'intégration.

Il faut laisser de côté ces projections et ces craintes et se présenter soi-même avec ses compétences.

Et là, il y aura une difficulté liée à cette différence perçue et parfois non encore entièrement assumée : il y aura à la fois un attrait et une peur par rapport aux nuances de masculinité et de féminité. C'est **Freud** qui nous a montré la bisexualité potentielle de chaque être humain et que la question était de les assumer. C'est **Magnus Hirschfeld**, dans les années 30, qui a montré le caractère irréversible et non pas médical de l'orientation sexuelle.

Là, c'est un peu la même chose. Il faut sortir du médical et des catégories toutes faites. C'est un point commun entre transidentité et homosexualité : la conscience des personnes de ne pas être dans la norme sociale. Ces personnes ont souvent développé une certaine sensibilité par rapport aux autres et c'est très intéressant d'examiner ces compétences relationnelles par rapport à l'exigence du milieu professionnel. On a une bribe de solution ici.

La HALDE va bientôt être transformée

Elle devrait devenir un médiateur, un défenseur des droits dont on ne connaît ni la mission, ni les pouvoirs et cela nous inquiète fortement et placerait la France en retrait de nombreux pays européens. J'invite donc tous ceux qui le peuvent à défendre le maintien de la HALDE.

Je voudrais parler des solutions concrètes

Certains employeurs ont le défaut de vouloir recruter le clone de celui qui est parti et répliquer les moules sociaux. Une étude de **Christophe Falco** nous a montré qu'il y avait une relation

directe entre la notion de virilité et les notions de pouvoirs et d'autorité (ce qui conduit à ne pas proposer de postes à responsabilité aux femmes, etc...).

Si à l'époque des cavernes la virilité était la force physique, on devrait considérer aujourd'hui que, la virilité, c'est tout simplement la force morale et la bonne sagesse d'être soi-même.

Essayons d'aider ceux qui en ont besoin pour être eux-mêmes, les aider à renforcer leurs défenses. Passer de la conscience à la confiance. Leur donner la possibilité de contribuer à la convivialité au sein d'une équipe. Ce sont souvent les extravertis, les faiseurs d'ambiance qui sont le plus à l'abri des attaques au sein des entreprises.

En formation et en accompagnement

au delà des compétences purement professionnelles et techniques, il faut travailler sur la compétence relationnelle en s'appuyant sur les qualités des personnes "Trans" qui ont dû souvent développer une certaine force morale et une combativité qui peuvent se mettre au service de la relation à l'autre.



30

Intervention de Anne-Gaëlle Duvochel

Présidente du GESt enseignante à l'université de Toulouse

Je souhaite juste rezoomer sur cette situation de recherche et d'obtention d'emploi. C'est fondamental car, dans la population de l'Amicale du Nid, on a des gens qui sont dans la prostitution utilitaire et transitoire pour se payer des opérations. A un moment donné ces personnes vont vouloir revenir vers un emploi plutôt que de choisir la prostitution. En dehors des cas de personnes qui n'ont jamais travaillé, on est souvent face à des gens qui peuvent retrouver un emploi.

On a différentes situations autour de l'emploi

Certaines personnes vont vouloir résoudre leur problème de transidentité avant de rechercher un emploi, d'autres personnes ont déjà un emploi et vont chercher à le garder et à négocier avec leurs collègues leur transition, et, dans beaucoup de cas, cela va plutôt bien se passer. L'encadrement des lois antidiscrimination est très fort dans ce contexte. Certaines personnes, même si elles ont un emploi, souhaitent s'éloigner pour faire leur transition (congé longue maladie pour procéder à leur transition).

Quand on accompagne une personne transidentité

il faut qu'elle comprenne que ce n'est pas parce qu'elle aura résolu son problème de transidentité qu'elle va résoudre par magie tous ses autres problèmes. La personne doit se rendre compte que cela ne sera que le début d'un parcours. Elle a à faire à un problème assez ordinaire de regard de la société sur

quelque chose qui n'est pas dans la norme (cf. *les gens qui ne sont pas beaux, sont aussi considérés comme moins bons au niveau professionnel*).

Un des problèmes particuliers aux personnes « Trans », c'est qu'elles n'ont pas de papiers en règle tant qu'elles ne sont pas opérées, tant qu'elles n'ont pas un jugement, même si cela est en train de changer. Donc cela est particulièrement handicapant ; c'est le détail qui tue au niveau d'un recrutement. C'est un motif d'exclusion et de mise sur le trottoir et au chômage extraordinaire.

Du côté des employeurs, l'arrivée d'un « Trans » est un problème

On sait qu'au niveau de l'embauche c'est difficile de justifier la discrimination. L'employeur, face à une annonce de transition, voit s'allumer la case « problème ». Ce problème peut se gérer si on associe les équipes et on met en avant un certain nombre de valeurs.

J'ai été très intéressée par l'approche de **Philippe Avez** sur le CD2I 93 en considérant que les personnes sont des personnes comme les autres et ne pas les considérer a priori comme handicapées ou mal parties. Mais cela veut dire aussi que les « Trans » doivent se préparer à l'emploi comme les autres. Car certaines attendent peut-être une sorte de discrimination positive en leur faveur.

Chantal Larrieux

Donc, très largement, c'est la problématique de l'emploi dans la société qui est en question. Les contraintes, imposées par les politiques publiques, rendent le parcours d'insertion de plus en plus complexe lorsqu'elles tendent à associer aide sociale et activité, ce qui nous conduit à devoir accélérer des processus, ce qui est loin d'être adapté à notre public..

Les personnes « Trans » sont très discriminées, souvent très stigmatisées. Aborder la question de l'insertion impose d'abord la question de la discrimination de genre en général et aux « Trans » en particulier.

Comment accompagner ces personnes ?

À l'Amicale du Nid on peut faire état de pratiques, d'outils et de projections prospectives. On peut intervenir sur certaines variables. Le malaise que provoque la transidentité pourrait

être soulagé par des éléments tels que l'acceptation physique

- Accepter la personne telle qu'elle se présente à nous.
- Travailler la relation avec les familles, avec les pairs.
- Prendre de la distance, y compris, le cas échéant, avec l'emploi.

Outils et pratiques

Ceux déjà existants à l'AdN peuvent améliorer certains de ces éléments, car ils mettent en œuvre des processus de sécurité et d'acceptation, de l'affectif et de la confiance. Ce sont les groupes d'échanges qui sont encore plus efficaces s'ils sont mixtes : composées de prostituées et de non prostituées, MTF et FTM. Et dans un deuxième temps, l'accompagnement très individualisé qui peut inclure des médiations dans l'environnement et l'accompagnement physique dans des démarches.

La posture du travailleur social, c'est d'accompagner sans juger, laisser les personnes libre dans leurs choix, aider à réfléchir, prendre de la distance, accueillir dans sa différence en s'adressant à la personne dans le genre qu'elle a choisi, ce qui peut être difficile dans certains cas, et, dans ces cas, il est préférable de l'expliquer à la personne car expliquer c'est déjà respecter la personne.

En terme d'accompagnement, les questions qui se posent, c'est, paradoxalement : faut-il éloigner les personnes de l'emploi en leur ouvrant un droit à des minimas sociaux pour d'abord les aider à terminer leur transition ou faut-il aborder les deux en parallèle ?

L'entrée dans l'un des deux processus n'exclut pas l'autre. Le parcours d'insertion est constitué de nombreuses étapes, plus ou moins longues selon les personnes. Ce cheminement demande de la maturation et de la prise de distance. Le rôle du travailleur social, c'est alors d'accompagner, trouver les mots pour rassurer et convaincre, permettre à la personne de se projeter. Travailler une orientation professionnelle, les techniques de recherches d'emploi, accéder à une formation : étapes incontournables réalisables en même temps qu'un parcours de transition.

La discrimination à l'embauche du fait de l'apparence est très difficile à prouver. Il est donc plus facile de ne pas être licencié que d'être embauché. Mais vouloir à tout prix rester dans l'entreprise peut être destructeur pour la personne et, pour certains, il peut être préférable de s'éloigner provisoirement du monde du travail.

En conclusion

L'Amicale du Nid a souhaité approfondir ses connaissances et sa recherche sur la question transidentitaire à partir de cette recherche action dans le cadre du FSE. **Cette recherche action s'achève mais pas le travail à l'AdN.** Il y a nécessité de poursuivre, de mutualiser entre les territoires, d'impliquer des personnes concernées par la prostitution et la transidentité.

Reste à espérer que cette question fasse évoluer les mentalités à l'instar d'autres avancées, telles que l'homosexualité, le racisme ou les familles monoparentales. La perception est déjà différente car il y a déjà une prise en compte sur le plan législatif.

Il faut continuer à travailler pour favoriser l'émergence d'une plus grande tolérance, cela concerne autant la société civile que les travailleurs sociaux ou les groupes de pairs. Il ne s'agit ni de dramatiser, ni de banaliser mais de prendre en compte sans stigmatiser, sans discriminer.

La transidentité est une question complexe et singulière. La question de la transidentité n'est pas un choix, elle s'impose à la personne comme une évidence. La question de l'irréversibilité est centrale dans ce processus. Certaines personnes vont alterner tout au cours de leur vie entre l'identité de femme et d'homme sans jamais passer à l'opération. Rappelons qu'il n'existe pas une transidentité mais des transidentités.

Un travail d'information et de formation reste faire auprès du grand public mais aussi des professionnels du secteur médical et social. Le niveau de connaissance doit être approfondi. L'AdN, en s'emparant de cette question, se positionne dans une ouverture. La transidentité déborde nos pratiques et bouscule nos repères. Mais est-il besoin de considérer les deux sexes comme opposés ou comme complémentaires au sein d'une infinie diversité d'identités de genre, parmi lesquelles la transidentité ne serait que l'expression exacerbée d'une tentative de réconciliation entre le masculin et le féminin qui est entre chacun de nous.



Question de la salle

Question : Si j'ai bien compris vous avez commencé en disant que, la transidentité, c'est l'expression d'une interrogation du noyau identitaire. Est-ce que j'ai le droit de choisir mon genre ou est-ce que celui-ci m'est imposé par le prisme social ? Comment faire pour s'intégrer dans un monde du travail qui fonctionne avec des classifications ? Sur le sujet de l'impartialité du travailleur social : dans ma relation à l'autre comment faire pour exprimer mes propres difficultés, comment base-t-on notre relation, comment faire par rapport à mon regard qui n'est pas impartial ? Un de nos devoirs, c'est aussi de renvoyer à la personne ce que la société lui renvoie ?

Réponse de Chantal Larrieux : En ce qui concerne mon intervention et le rôle du travailleur social vis-à-vis des personnes, j'ai déjà répondu à votre question en disant que, lorsqu'il y a des difficultés, ce qui est important c'est de les verbaliser.

(Les questions avec la salle ont été interrompues, par manque de temps, beaucoup de personnes ayant des trains ou des avions à prendre).

Conclusion et perspectives



33

Geneviève Duché
Vice-présidente
de l'Amicale du Nid

Il y a plein d'idées, de questions et d'orientations pour le futur. Je ne peux pas vraiment faire une synthèse par manque de temps. Nous devons reprendre un certain nombre de choses dans d'autres réunions, en formation. On a des chantiers, de la réflexion et de la mutualisation à faire. On a à interroger la sociologie du lien social, à réfléchir sur les tensions sociales, sur des aspects médicaux et psychologiques de la violence. Ce que je peux dire finalement en tant que Vice-présidente, c'est que je vois qu'il faut poursuivre le travail et ce type d'échange. Deux jours c'est bien, cela permet l'échange même si parfois nous voulons peut-être trop en faire. Poursuivre le travail sur l'insertion, poursuivre le travail avec le GEST, mutualiser l'ensemble, en dehors même du programme européen. Quant à la richesse du travail entre des pays différents comme la France et la Pologne, ce n'est pas à démontrer. Je dis qu'il serait nécessaire de reprendre ce travail au niveau européen en Comité de direction et en CA pour en mesurer l'importance et l'évaluer, et voir comment on le poursuit. Enfin, je voudrais surtout remercier tout le monde, intervenants et organisatrices et espère que l'on pourra se retrouver bientôt pour des échanges aussi riches.

